

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session  
Forty-first Parliament, 2013-14-15

---

Deuxième session de la  
quarante et unième législature, 2013-2014-2015

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

FISHERIES AND OCEANS

PÊCHES ET DES OCÉANS

*Chair:*  
The Honourable FABIAN MANNING

---

*Président :*  
L'honorable FABIAN MANNING

---

Tuesday, March 31, 2015

---

Le mardi 31 mars 2015

---

Issue No. 21

Fascicule n° 21

*Thirty-second meeting:*  
Study on the regulation of aquaculture, current challenges  
and future prospects for the industry in Canada

---

*Trente-deuxième réunion :*  
Étude sur la réglementation de l'aquaculture, les défis  
actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada

---

WITNESSES:  
(See back cover)

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE  
ON FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Fabian Manning, *Chair*

The Honourable Elizabeth Hubley, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

|                                 |               |
|---------------------------------|---------------|
| Baker, P.C.                     | Meredith      |
| * Carignan, P.C.<br>(or Martin) | Munson        |
| * Cowan<br>(or Fraser)          | Poirier       |
| Lovelace Nicholas               | Raine         |
| McInnis                         | Stewart Olsen |
|                                 | Wells         |

\*Ex officio members

(Quorum 4)

*Change in membership of the committee:*

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Wells replaced the Honourable Senator Plett (*March 25, 2015*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT  
DES PÊCHES ET DES OCÉANS

*Président* : L'honorable Fabian Manning

*Vice-présidente* : L'honorable Elizabeth Hubley

et

Les honorables sénateurs :

|                                 |               |
|---------------------------------|---------------|
| Baker, C.P.                     | Meredith      |
| * Carignan, C.P.<br>(ou Martin) | Munson        |
| * Cowan<br>(ou Fraser)          | Poirier       |
| Lovelace Nicholas               | Raine         |
| McInnis                         | Stewart Olsen |
|                                 | Wells         |

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modification de la composition du comité :*

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Wells a remplacé l'honorable sénateur Plett (*le 25 mars 2015*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Tuesday, March 31, 2015  
(36)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:09 p.m., in room 9, Victoria Building.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Hubley, Manning, McInnis, Meredith, Poirier, Raine, Stewart Olsen and Wells (8).

*In attendance:* Odette Madore, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, December 9, 2013, the committee continued its study on the regulation of aquaculture, current challenges and future prospects for the industry in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

**WITNESSES:***Canadian Aquaculture Industry Alliance:*

Terry Ennis, President, Board of Directors Executive;  
Pamela Parker, Member, Board of Directors Executive and Government Relations Committee;  
Ruth Salmon, Executive Director.

*Fisheries and Oceans Canada:*

Kevin Stringer, Senior Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management;  
Eric Gilbert, Director General, Aquaculture Management, Ecosystems and Fisheries Management;  
Jay Parsons, Director, Aquaculture Science, Ecosystems and Fisheries Management.

Mr. Ennis, Ms. Parker, Ms. Salmon and Mr. Stringer made statements and, together with Messrs. Gilbert and Parsons, answered questions.

At 6:48 p.m., the committee suspended.

At 6:53 p.m., the committee resumed.

The Honourable Senator Stewart Olsen moved:

That the committee proceed in camera, pursuant to rule 12-16(1)(d), for the consideration of a draft agenda.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

At 6:54 p.m., the committee suspended.

**PROCÈS-VERBAL**

OTTAWA, le mardi 31 mars 2015  
(36)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 9, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria.

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Hubley, Manning, McInnis, Meredith, Poirier, Raine, Stewart Olsen et Wells (8).

*Également présente :* Odette Madore, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 9 décembre 2013, le comité poursuit son étude sur la réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :***Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture :*

Terry Ennis, président, conseil d'administration;  
Pamela Parker, membre, conseil d'administration et comité des relations gouvernementales;  
Ruth Salmon, directrice générale.

*Pêches et Océans Canada :*

Kevin Stringer, sous-ministre adjoint principal, Gestion des écosystèmes et des pêches;  
Eric Gilbert, directeur général, Gestion de l'aquaculture, Gestion des écosystèmes et des pêches;  
Jay Parsons, directeur, Sciences de l'aquaculture, Gestion des écosystèmes et des pêches.

M. Ennis, Mme Parker, Mme Salmon et M. Stringer font des déclarations et, avec MM. Gilbert et Parsons, répondent aux questions.

À 18 h 48, la séance est suspendue.

À 18 h 53, la séance reprend.

L'honorable sénatrice Stewart Olsen propose :

Que, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité poursuive ses travaux à huis clos pour examiner un projet d'ordre du jour.

Après discussion, la motion, mise aux voix, est adoptée.

À 18 h 54, la séance est suspendue.

At 6:55 p.m., the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

At 7:18 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

À 18 h 55, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité examine un projet d'ordre du jour.

À 19 h 18, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*Le greffier du comité,*

Maxwell Hollins

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, March 31, 2015

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:09 p.m. to study the regulation of aquaculture, current challenges and future prospects for the industry in Canada (topics: enact federal aquaculture legislation OR amend Fisheries Act: pros and cons; defining “aquaculture:” a fishery or farming activity?; existing federal and provincial review processes; progress achieved; and concluding remarks.)

**Senator Fabian Manning** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** My name is Fabian Manning. I'm a senator from Newfoundland and Labrador and I'm pleased to chair this committee.

Before I give the floor to our witnesses, I would like to invite the members of the committee to introduce themselves.

**Senator Meredith:** Senator Meredith from Ontario.

**Senator Raine:** Nancy Greene Raine from British Columbia.

**Senator McInnis:** Tom McInnis from Nova Scotia.

**Senator Stewart Olsen:** Carolyn Stewart Olsen from New Brunswick.

**Senator Poirier:** Senator Rose-May Poirier from New Brunswick.

**Senator Wells:** Senator David Wells from Newfoundland and Labrador.

**The Chair:** The committee is continuing its special study on the regulation of aquaculture, the current challenges and future prospects for the industry here in Canada. We're pleased to have a great group this evening to have some interaction with. Before I continue, I want to ask the witnesses if they would introduce themselves, please.

**Ruth Salmon, Executive Director, Canadian Aquaculture Industry Alliance:** Ruth Salmon, Canadian Aquaculture Industry Alliance.

**Pamela Parker, Member, Board of Directors Executive and Government Relations Committee, Canadian Aquaculture Industry Alliance:** Pamela Parker, Atlantic Canada Fish Farmers Association and the Canadian Aquaculture Industry Alliance.

**Terry Ennis, President, Board of Directors Executive, Canadian Aquaculture Industry Alliance:** I'm Terry Ennis, president and CEO of Atlantic Aqua Farms from Prince Edward Island.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le jeudi 31 mars 2015

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 9, pour étudier la réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada. (sujets : créer une loi fédérale sur l'aquaculture OU modifier la Loi sur les pêches : le pour et le contre; définir l'« aquaculture » : une activité de pêche ou d'élevage?; les processus actuels d'examen fédéraux et provinciaux : les progrès réalisés; et le mot de la fin).

**Le sénateur Fabian Manning** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Je m'appelle Fabian Manning. Je représente Terre-Neuve-et-Labrador. Je suis heureux de présider le comité.

Avant de donner la parole aux témoins, j'invite les membres du comité à se présenter.

**Le sénateur Meredith :** Sénateur Meredith, de l'Ontario.

**La sénatrice Raine :** Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

**Le sénateur McInnis :** Tom McInnis, de la Nouvelle-Écosse.

**La sénatrice Stewart Olsen :** Carolyn Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice Poirier :** Sénatrice Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

**Le sénateur Wells :** Sénateur David Wells, de Terre-Neuve-et-Labrador.

**Le président :** Le comité poursuit son étude spéciale sur la réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada. Nous sommes ravis d'accueillir ce soir un grand groupe de témoins pour discuter avec nous. Avant de poursuivre, j'aimerais demander aux témoins de bien vouloir se présenter.

**Ruth Salmon, directrice générale, Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture :** Ruth Salmon, de l'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture.

**Pamela Parker, membre, conseil d'administration et comité des relations gouvernementales, Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture :** Pamela Parker, de l'Atlantic Canada Fish Farmers Association et de l'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture.

**Terry Ennis, président, conseil d'administration, Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture :** Je m'appelle Terry Ennis; je suis président et chef de la direction d'Atlantic Aqua Farms, à l'Île-du-Prince-Édouard.

**Kevin Stringer, Senior Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management, Fisheries and Oceans Canada:** Kevin Stringer, Assistant Deputy Minister of the Department of Fisheries and Oceans.

**Eric Gilbert, Director General, Aquaculture Management, Ecosystems and Aquaculture Management, Fisheries and Oceans Canada:** I'm Eric Gilbert, Director General of Aquaculture Management from DFO.

**Jay Parsons, Director, Aquaculture Science, Ecosystems and Aquaculture Management, Fisheries and Oceans Canada:** I'm Jay Parsons, Director of Aquaculture, Biotechnology and Aquatic Animal Health Science Branch from DFO.

**The Chair:** Thank you very much. On behalf of the members of the committee, I want to thank you for taking the time to join us this evening. We're hoping to have interaction with our senators, and try to allow as much discussion as possible. I know we have some opening remarks, but our plan is, following the opening remarks, we're going to try to discuss four items this evening if possible and we'll have time limits on those. That is to make sure everybody is aware of the plan.

First is the discussion of enacting federal aquaculture legislation or amending the Fisheries Act, and the pros and cons of both. Second is defining aquaculture as a fishery or a farming activity. The third is existing federal and provincial review processes, progress achieved to date. Maybe we'll have a summary of closing remarks at the end.

I want to advise our senators that following our public session we'll be going in camera for a few moments after our meeting, so don't run away when I lay the gavel down.

I understand there are some opening remarks. I will ask Mr. Ennis to go first.

**Mr. Ennis:** Thank you, senator. My name is Terry Ennis. I'm President and CEO of Atlantic Aqua Farms, a mussel company from Prince Edward Island. Our company is the largest mussel company in North America. We produce and process fresh and frozen blue mussels under the brand name Canadian Cove. I am also president of CAIA.

First I want to emphasize that in my industry I'm a farmer. Our operations involve stocking, rearing, protecting and harvesting our livestock which, I might add, we own. It's our property or inventory, if you will. All of the activities that are typically associated with farming we carry out in our operations. The difference is that we operate on the water, whereas terrestrial farmers operate on the land. Similar to land-based farmers, we are

**Kevin Stringer, sous-ministre adjoint principal, Gestion des écosystèmes et des pêches, Pêches et Océans Canada :** Kevin Stringer, sous-ministre adjoint principal au ministère des Pêches et des Océans.

**Eric Gilbert, directeur général, Gestion de l'aquaculture, Gestion des écosystèmes et des pêches, Pêches et Océans Canada :** Je m'appelle Eric Gilbert; je suis directeur général de Gestion des écosystèmes et des pêches au MPO.

**Jay Parsons, directeur, Sciences de l'aquaculture, Gestion des écosystèmes et des pêches, Pêches et Océans Canada :** Je m'appelle Jay Parsons; je suis directeur de la Direction générale des sciences de l'aquaculture, de la biotechnologie et de la santé des animaux aquatiques au MPO.

**Le président :** Merci beaucoup. Au nom des membres du comité, je tiens à vous remercier de prendre le temps de venir témoigner devant notre comité ce soir. Nous espérons avoir des échanges avec les sénateurs, et nous essayerons d'avoir le plus de discussions possible. Je sais que nous avons des déclarations, mais nous avons prévu, après les déclarations, d'essayer de traiter de quatre sujets ce soir, si c'est possible. Nous imposerons un temps limite pour chaque sujet. Je tiens à m'assurer que tout le monde en est au courant.

Premièrement, nous discuterons de la création d'une loi fédérale sur l'aquaculture ou de la modification de la Loi sur les pêches, ainsi que le pour et le contre. Deuxièmement, nous essaierons de déterminer si l'aquaculture est une activité de pêche ou d'élevage. Troisièmement, nous traiterons des processus actuels d'examen fédéraux et provinciaux et des progrès réalisés jusqu'à présent. Quatrièmement, nous aurons peut-être le temps de faire un résumé à la fin.

Je tiens à informer les sénateurs qu'après la séance publique nous poursuivrons nos travaux à huis clos durant quelques instants. Ne prenez donc pas la poudre d'escampette à la fin de la séance.

Je crois comprendre que vous avez des déclarations. Monsieur Ennis, allez-y en premier.

**M. Ennis :** Merci, sénateur. Je m'appelle Terry Ennis; je suis président et chef de la direction d'Atlantic Aqua Farms, une entreprise d'élevage de moules de l'Île-du-Prince-Édouard. Notre entreprise est la plus grande productrice de moules en Amérique du Nord. Nous produisons et transformons des moules fraîches et congelées sous la marque de commerce Canadian Cove. Je suis également président de l'AICA.

Tout d'abord, je tiens à préciser que dans mon industrie je suis un éleveur. Nos activités incluent l'ensemencement, l'alevinage, la protection et la récolte de nos animaux, qui nous appartiennent, soit dit en passant. Il s'agit de notre propriété ou de nos marchandises, pour le dire ainsi. Nous faisons toutes les activités qui sont normalement associées à une exploitation agricole. La différence est que nos activités sont aquatiques, tandis que les

stewards of the environment in which we operate. Farmers have a vested stake in ensuring the continued health and productivity of their land as we do with the waters in which we operate.

Odds are that if you have purchased mussels at a grocery store or ordered them at a restaurant, they were either grown in P.E.I. or in Newfoundland. In Canada, we produce a product that we believe is the best in the world and the market agrees. We can't produce enough to fill the demand we have.

We are regulated under a 150-year-old Fisheries Act that never envisioned aquaculture at the time it was written. You can't even find the word "aquaculture" in the Fisheries Act. The result is that this act ignores our legitimate, important food-producing industry as if it doesn't exist. As a company owner who provides year-round, good-paying jobs to Canadians and supplies nutritious healthy food to Canadians and export markets with our highly demanded product into the U.S. and elsewhere, this is a very frustrating situation to be in.

For over 30 years our industry has asked for an aquaculture act. Numerous independent studies, government commissions and committees have recommended an aquaculture act. While I appreciate the opportunity to come here and speak to you today, it's really time to move beyond talking about the situation. It is time to act. I'm hopeful that in addition to the considerable work that CAIA has undertaken to move forward on an act, your deliberations and report will finally lead to concrete action by the government.

We spend a lot of time discussing salmon farming, but it is important to realize that as a shellfish farmer I also want to see growth in our industry. We believe that can in part be accomplished through national legislation. We need legislation that will: define and explicitly recognize aquaculture in law to acknowledge aquaculture as an important, legitimate user, and I would say steward, of our country's aquatic resources; ensure we are regulated on the basis of sound science; ensure greater coordination between federal and provincial regulators, which should lead to a reduction in unnecessary overlap and duplication of effort; clarify regulatory and promotion roles within government; and to open the door for aquaculture to access insurance and support programs that are available to our terrestrial agriculture counterparts.

I believe there are both opportunities and responsibilities for companies like mine to grow Atlantic Canada's food production sector. We have a mandate to feed people both locally and

agriculteurs le font sur terre. À l'instar des agriculteurs terrestres, nous protégeons l'environnement dans lequel nous travaillons. Les agriculteurs ont tout intérêt à veiller à la santé et à la productivité de leurs terres, et c'est également notre cas en ce qui concerne nos eaux.

Il est fort probable que les moules que vous avez achetées à l'épicerie ou commandées au restaurant ont été élevées à l'Île-du-Prince-Édouard ou à Terre-Neuve-et-Labrador. Au Canada, nous offrons un produit que nous considérons comme le meilleur au monde, et le marché le confirme. Nous n'arrivons pas à en produire suffisamment pour satisfaire à la demande.

Notre industrie est réglementée par une Loi sur les pêches de 150 ans dont les auteurs n'avaient jamais même envisagé l'aquaculture au moment de la rédiger. Le terme « aquaculture » ne se trouve même pas dans la Loi sur les pêches. Par conséquent, la loi ne tient pas compte de notre importante industrie agroalimentaire légitime et agit comme si elle n'existait pas. En tant que propriétaire d'une entreprise qui procure des emplois bien rémunérés toute l'année à des Canadiens, qui fournit des aliments sains et nutritifs aux Canadiens et qui exporte ses produits très populaires aux États-Unis et ailleurs dans le monde, je trouve cette situation très frustrante.

Depuis plus de 30 ans, notre industrie demande la création d'une loi sur l'aquaculture. Beaucoup d'études indépendantes et de commissions et de comités gouvernementaux ont recommandé la création d'une telle loi. Même si je vous remercie de l'occasion de venir témoigner devant votre comité pour discuter avec vous aujourd'hui, il est grand temps d'arrêter de parler de la situation; il est temps de passer à l'acte. J'espère que vos délibérations, votre rapport, ainsi que l'imposant travail de l'AICA en vue d'aller de l'avant avec la création d'une loi, pousseront enfin le gouvernement à prendre des mesures concrètes en ce sens.

Nous passons beaucoup de temps à parler de l'élevage de saumon, mais il importe de comprendre que je veux également voir notre industrie croître en tant que mytiliculteur. Nous croyons que cela peut en partie être fait grâce à une loi nationale. Il faut une loi qui définira et reconnaîtra explicitement l'aquaculture dans la loi comme une utilisatrice importante et légitime — voire une gardienne — des ressources aquatiques de notre pays; qui veillera à ce que nous soyons réglementés en nous fondant sur des données scientifiques probantes; qui assurera une meilleure coordination entre les organismes de réglementation fédéraux et provinciaux, ce qui devrait mener à une réduction des doubles emplois et des chevauchements inutiles; qui précisera les rôles en matière de réglementation et de promotion au sein du gouvernement; et qui permettra à l'aquaculture d'avoir accès aux programmes d'assurance et de soutien qui sont offerts à nos homologues sur la terre ferme.

À mon avis, les entreprises comme la mienne ont la possibilité et la responsabilité de faire croître le secteur agroalimentaire du Canada atlantique. Nous avons le mandat de fournir aux gens sur

globally with healthy and nutritious food, and to create jobs and bring social benefits to our coastal and rural communities.

**The Chair:** Thank you, Mr. Ennis.

**Ms. Parker:** My name is Pamela Parker. I'm the executive director of the Atlantic Canada Fish Farmers Association and I thank you again for the opportunity to speak to you.

Our association represents the salmon farming industry throughout maritime Canada, both in New Brunswick and Nova Scotia, the salmon farmers and the feed producers, in addition to a wide range of supporting organizations and companies.

Today I want to share with you a new report on salmon farming globally recently released by the International Salmon Farmers Association. It shows that our industry has come of age. It is thriving in coastal communities around the world, producing one of the healthiest foods with a minimal environmental footprint. The report further demonstrates that Canada is well positioned to benefit from the growing demand for healthy protein.

According to the report, at page 6, salmon farmers globally produced 14.8 billion meals in 2012-13. That's a lot of healthy meals to feed a growing population. And it's especially impressive when you think that the salmon farming industry did not exist 40 years ago.

What's more impressive is that salmon farmers produced those meals from only .00008 per cent of the world's oceans. That's 14.8 billion meals from only 262 square kilometres of ocean. That makes salmon farming one of the most efficient protein producers in the world.

The report also shows that in 2012-13, production of salmon was worth \$10 billion U.S. It created 121,000 direct and indirect jobs around the world, stimulating thousands of spinoff jobs and economic growth in a wide variety of sectors. To view the ripple effect of our industry, refer to page 13 of the report.

For Atlantic Canada, salmon farming is already one of the biggest economic drivers, employing 3,000 people in New Brunswick and Nova Scotia and generating \$356 million in economic activity annually. Our region plays an important role in the success of the global salmon farming industry. In fact, 50 per cent of Canada's farmed salmon is grown in Atlantic Canada. With our vast aquatic resources, innovation and technical expertise, we have tremendous opportunity to continue to grow and create economic prosperity in coastal communities.

les scènes locale et internationale des aliments sains et nutritifs, de créer des emplois et de générer des avantages sociaux dans nos collectivités côtières et rurales.

**Le président :** Merci, monsieur Ennis.

**Mme Parker :** Je m'appelle Pamela Parker, et je suis directrice générale de l'Atlantic Canada Fish Farmers Association. Je vous remercie encore une fois de nous donner l'occasion de discuter avec vous.

Notre association représente la salmoniculture dans les Maritimes, soit au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, les salmoniculteurs, les fabricants d'aliments, ainsi qu'une vaste gamme d'organismes et d'entreprises complémentaires.

J'aimerais vous faire part aujourd'hui d'un nouveau rapport sur la salmoniculture dans le monde qu'a récemment publié l'International Salmon Farmers Association. Ce rapport démontre que notre industrie est arrivée à maturité, qu'elle est florissante dans les collectivités côtières dans le monde et qu'elle produit l'un des aliments les plus sains, tout en ayant une faible empreinte environnementale. En outre, le rapport indique que le Canada est bien placé pour tirer profit de la demande croissante en protéines saines.

À la page 6 du rapport, on peut lire que les salmoniculteurs ont produit dans le monde 14,8 milliards de repas en 2012-2013. Cela représente beaucoup de repas sains pour nourrir une population croissante. C'est d'autant plus impressionnant lorsque nous nous rendons compte que la salmoniculture n'existait pas il y a 40 ans.

Ce qui est encore plus impressionnant, c'est que les salmoniculteurs ont produit tous ces repas à partir de seulement 0,00008 p. 100 des océans, soit 14,8 milliards de repas produits en utilisant seulement 262 kilomètres carrés d'océan. Cela fait de la salmoniculture l'une des industries productrices de protéines les plus efficaces dans le monde.

Le rapport souligne également que la production de saumon a été évaluée en 2012-2013 à 10 milliards de dollars américains, que l'industrie avait créé 121 000 emplois directs et indirects dans le monde et qu'elle avait stimulé la création indirecte de milliers d'emplois et la croissance économique dans une vaste gamme de secteurs. Si vous voulez voir l'effet d'entraînement de notre industrie, cela se trouve à la page 13 du rapport.

Au Canada atlantique, la salmoniculture est déjà l'un des plus importants moteurs économiques. Elle emploie 3 000 personnes au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse et génère annuellement 356 millions de dollars en activité économique. Notre région joue un rôle important dans le succès mondial de la salmoniculture. En fait, la moitié du saumon d'élevage au Canada provient du Canada atlantique. Grâce à nos vastes ressources aquatiques, à notre innovation et à notre expertise technique, nous avons tous les moyens de poursuivre notre croissance et de créer de la prospérité économique dans les collectivités côtières.

A federal aquaculture act is critical to enable us to reach our full potential, and to secure a responsible and sustainable industry for the future. An aquaculture act would finally address the long-standing issues of trying to regulate aquaculture under the Fisheries Act.

The Fisheries Act was designed to allow seasonal or permanent fishery closures, to create limits or conditions to fishing gear and allowable catch, prohibit certain behaviours and levy charges for violations. However, it was not designed for the farming of fish, where the resource is privately owned, where it involves intervention by regular stocking, feeding, protection from predators or disease. Nor is it designed to enable seafood farmers to access existing fisheries to support growth of new or underutilized species, or to define needed levels for growth in the production to enable Canada to compete in an international market. Words like “cultivation,” “promotion,” and “growth” are terms that are fundamental principles in the farming of fish, but have no place in the Fisheries Act.

The Fisheries Act does not and cannot consider private farming drivers that affect Canadian aquaculture products and their competitiveness in an international market. Yet this is fundamental to our discussion of present industry stagnation. Holding Canadian aquaculture solely within a Fisheries Act almost guarantees the growth will be slim to none.

If we move forward with modern legislation that has been written specifically for who we are as farmers, Canada will be seen as being open for business and investment dollars, and economic activity and employment will flow into Canada as a result. There will be significant positive impacts on rural, coastal and First Nations communities, in particular, and Canada will help to provide alternative seafood that complements the products from our existing fisheries.

Your committee has spent a lot of time learning about and considering the level of scientific research into our industry, and I'm sure you have come to realize that research is what drives this industry. Science has informed both our farming practices and our regulations, and it will continue to guide the industry forward. Is there more to learn? Yes, there is. Research continues.

But let's not confuse the need to continue to support and advance scientific research and technical innovation with the need to move forward now with legislation that will position Canada as

La création d'une loi fédérale sur l'aquaculture est fondamentale en vue de nous permettre d'atteindre notre plein potentiel et de garantir une industrie durable et responsable pour les générations à venir. Elle nous permettrait enfin de régler des problèmes de longue date, soit les tentatives de réglementer l'aquaculture au moyen de la Loi sur les pêches.

La Loi sur les pêches a été conçue en vue de permettre la fermeture de pêches permanentes et saisonnières, de fixer des limites ou des conditions quant aux engins de pêche et aux prises admissibles, d'interdire certains comportements et d'imposer des sanctions en cas de violations. Cependant, elle n'a pas été conçue pour la pisciculture, soit une industrie où la ressource appartient à des intérêts privés et où il faut intervenir en ensemençant régulièrement, en nourrissant les poissons et en les protégeant des prédateurs ou des maladies. La loi n'est pas non plus conçue en vue de permettre aux producteurs de fruits de mer d'avoir accès à des pêches existantes pour soutenir la croissance d'une nouvelle espèce ou d'espèces sous-exploitées et de définir la croissance nécessaire dans la production pour que le Canada soit concurrentiel dans un marché international. Des termes comme « culture », « promotion » et « croissance » sont des principes fondamentaux dans la pisciculture, mais ils n'ont pas leur place dans la Loi sur les pêches.

La Loi sur les pêches ne tient pas compte des facteurs liés à l'entreprise agricole privée qui influent sur les produits d'aquaculture canadiens et leur compétitivité dans un marché international, et elle ne peut pas le faire. Or, c'est fondamental dans nos discussions sur la stagnation actuelle de l'industrie. Si l'aquaculture canadienne demeure uniquement réglementer par la Loi sur les pêches, c'est pratiquement garant d'une croissance minime, voire nulle.

Si nous allons de l'avant concernant une mesure législative moderne qui serait rédigée en tenant compte de qui nous sommes, soit des agriculteurs, le monde considérera que le Canada est ouvert au commerce et aux investissements, et une vague d'activité économique et d'emplois déferlera sur le Canada. Il y aura d'énormes avantages en particulier pour les collectivités rurales, côtières et des Premières Nations, et le Canada contribuera à fournir d'autres fruits de mer qui viendront compléter notre offre de produits provenant de nos pêches existantes.

Votre comité a passé beaucoup de temps à étudier l'importance de la recherche scientifique dans notre industrie, et je suis certaine que vous en êtes arrivés à la conclusion que la recherche est ce qui propulse notre industrie. Les travaux scientifiques ont influé sur nos pratiques agricoles et nos règlements, et l'industrie continuera de s'appuyer sur les recherches scientifiques. Reste-t-il des choses à apprendre? Oui. La recherche se poursuit.

Par contre, il ne faut pas confondre le besoin de continuer de soutenir et de faire progresser la recherche scientifique et l'innovation technique avec le besoin d'aller de l'avant avec une

a global leader in responsible best practices with clear, transparent and accountable regulatory frameworks.

The future of salmon farming in Canada holds tremendous promise in terms of producing fresh and nutritious seafood for generations to come. Salmon farming also has the potential to revitalize coastal communities with high-value jobs and new opportunities.

Thank you for your important work. A national aquaculture act with fair and clear rules will be a significant and important milestone for the modern and responsible aquaculture industry of Canada.

**The Chair:** Thank you. Ms. Salmon.

**Ms. Salmon:** Good afternoon, senators. Thank you again for the opportunity to be with you. We appreciate being here and also appreciate the work that your committee has been doing. I know you've been working hard, and we certainly appreciate it.

As I mentioned, my name is Ruth Salmon, Executive Director of the Canadian Aquaculture Industry Alliance, and our association represents seafood farmers from coast to coast to coast.

As you know, certainly, over the course of your study, few jurisdictions can match Canada's natural advantages when it comes to aquaculture. We have an enormous coastal geography. We have an abundance of cold, clean water, a favourable climate, a rich marine and fishery tradition, established trade partners and a commitment to sustainable and responsible best practices.

Aquaculture is among the fastest-growing food sectors in the world, accounting for 50 per cent of the world's total fish production. That's going to be about 62 per cent by 2030.

In 2012, our association launched a national strategy to address over a decade of stagnation in production. We determined that a combination of legislative, regulatory and policy and program reform was necessary to reverse the trend and encourage growth and increased competitiveness in our sector.

As you know, the Canadian aquaculture industry is regulated primarily by the Fisheries Act, a piece of legislation that dates back to Confederation when commercial aquaculture in Canada did not exist. Rapid development of the sector resulted in a combination of federal, provincial and local regulations, many of them implemented before commercial-scale aquaculture was even a significant activity. So as a result, many of these policies and regulations are reactive, duplicative and inefficient.

mesure législative qui positionnera le Canada comme un chef de file mondial en matière de pratiques exemplaires responsables grâce à des cadres de réglementation clairs, transparents et responsables.

L'avenir de la salmoniculture au Canada est très prometteur pour ce qui est de la production de fruits de mer frais et nutritifs pour des générations à venir. La salmoniculture a également le potentiel de revitaliser des collectivités côtières en créant des emplois de grande valeur et de nouvelles possibilités.

Merci de votre important travail. Une loi nationale sur l'aquaculture qui prévoit des règles justes et claires sera un jalon important pour l'aquaculture moderne et responsable au Canada.

**Le président :** Merci. Madame Salmon.

**Mme Salmon :** Bonjour, mesdames et messieurs les sénateurs. Merci encore une fois de nous donner l'occasion de discuter avec vous. Nous vous sommes reconnaissants de l'invitation et de votre travail. Je sais que vous travaillez d'arrache-pied, et nous vous en remercions énormément.

Comme je l'ai mentionné, je m'appelle Ruth Salmon, et je suis directrice générale de l'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture. Notre association représente les producteurs de fruits de mer de partout au Canada.

Comme vous l'avez certainement remarqué au cours de votre étude, très peu d'endroits dans le monde peuvent égaler les avantages naturels du Canada pour l'aquaculture. Nous avons un vaste territoire côtier. Nous avons une abondance d'eau fraîche et propre, un climat favorable, une riche tradition maritime et halieutique, des partenaires commerciaux établis et un engagement à l'égard de pratiques exemplaires responsables et durables.

L'aquaculture compte parmi les secteurs agroalimentaires en plus forte croissance dans le monde et fournit la moitié de la production totale de poissons dans le monde. Cela passera à 62 p. 100 d'ici 2030.

En 2012, notre association a lancé une stratégie nationale pour nous occuper de la stagnation de la production qui dure depuis plus d'une décennie. Nous avons déterminé que des réformes dans les lois, les règlements, les politiques et les programmes sont nécessaires pour renverser cette tendance et stimuler la croissance et la compétitivité dans notre secteur.

Comme vous n'êtes pas sans le savoir, l'industrie canadienne de l'aquaculture est principalement réglementée par la Loi sur les pêches, soit une mesure législative qui remonte à la Confédération et à une époque où l'aquaculture commerciale au Canada n'existait pas. L'essor rapide du secteur a forcé l'élaboration de règlements fédéraux, provinciaux et locaux, dont bon nombre ont été mis en œuvre avant même que l'aquaculture à l'échelle commerciale soit une activité importante. Par conséquent, un grand nombre de ces politiques et de ces règlements sont réactifs, redondants et inefficaces.

Our association views the lack of legislation appropriate for our industry as a primary impediment to investment and growth. In fact, if real progress to improve the legislative, regulatory and policy environment in Canada is achieved in a timely manner, the industry believes it could easily double in size over the next 10 years. That's a real, doable and responsible growth projection.

Canada remains one of the world's only major farmed seafood-producing jurisdictions without national legislation specifically designed to govern and enable its industry. Other jurisdictions that you've been exploring, such as Norway, Chile, New Zealand, Scotland, Ireland, Australia and the United States have all enacted aquaculture legislation. Most of the Canadian provinces, if not all, also have their own aquaculture legislation.

Over the last two years, CAIA has presented its viewpoints on an aquaculture act to this committee as well as many other standing committees. We've also presented our perspectives to the Canadian Council of Fisheries and Aquaculture Ministers this past June, and at that time, we indicated that our association would be doing additional homework to provide more detail of what we thought an act should contain. We're nearing the completion of that process now, and I can share with you tonight the underlying principles that have guided our work.

CAIA believes the aquaculture act should ensure responsible growth, competitiveness and sustainable best practices through a modern legislative and regulatory framework — I stress the word "modern" — and outline a transparent regulatory regime that will be robust, risk-based, science-based, agile, adaptable and focused on performance outcomes. Instead of trying to force-fit aquaculture in a traditional and outdated fisheries regulatory regime that is fundamentally inappropriate, the new act would provide the government with a regime that recognizes and is designed specifically for aquaculture as a farming activity. An act should be consistent with yet update key duties and powers from the Fisheries Act, the Safe Food for Canadians Act, and the Species at Risk Act.

The new act should contain modern, state of the art compliance, promotion and enforcement tools, including an effective licensing mechanism and administrative monetary penalties to establish an effective regulatory regime that ensures legitimacy and public acceptance.

An aquaculture act should provide a regulatory regime that reflects the fact that the business incentives of aquaculture operators align well with the risk management objectives that are sought by the government.

Notre association voit l'absence d'une mesure législative adéquate concernant notre industrie comme le principal obstacle aux investissements et à la croissance. En fait, si de véritables progrès en vue d'améliorer les lois, les règlements et les politiques au Canada sont réalisés en temps opportun, l'industrie croit pouvoir facilement doubler de taille au cours de la prochaine décennie. Il s'agit d'une prévision de croissance réelle, réalisable et responsable.

Le Canada demeure l'un des seuls grands producteurs de fruits de mer dans le monde à ne pas avoir de loi nationale expressément conçue pour réglementer cette industrie. D'autres pays que vous avez étudiés, comme la Norvège, le Chili, la Nouvelle-Zélande, l'Écosse, l'Irlande, l'Australie et les États-Unis, ont tous adopté des lois sur l'aquaculture. Il en va de même pour la majorité des provinces canadiennes, voir la totalité.

Depuis deux ans, l'AICA a fait part de ses points de vue concernant une loi sur l'aquaculture devant votre comité ainsi que bien d'autres comités permanents. Nous l'avons également fait en juin dernier lors du Conseil canadien des ministres des Pêches et de l'Aquaculture. Nous avons alors indiqué que notre association réaliserait d'autres travaux pour fournir plus de détails quant aux éléments que devrait contenir une telle loi, selon nous. Nous terminerons bientôt ce processus, et je peux vous faire part ce soir des principes sous-jacents qui ont guidé nos travaux.

L'AICA estime que la loi sur l'aquaculture devrait assurer une croissance responsable, la compétitivité et des pratiques exemplaires durables par l'entremise d'un cadre législatif et réglementaire moderne — et je mets l'accent sur « moderne » — et établir un régime de réglementation transparent qui sera solide, agile et adaptable, qui se fondera sur le risque et les données scientifiques et qui mettra l'accent sur les résultats. Au lieu d'essayer de faire rentrer de force l'aquaculture dans un régime de réglementation des pêches traditionnel et dépassé qui est fondamentalement inadéquat, la nouvelle loi doterait le gouvernement d'un régime expressément conçu pour l'aquaculture qui la reconnaît comme une activité agricole. Une telle loi devrait reprendre les principales obligations et les principaux pouvoirs, qui n'ont pas encore été modernisés, dans la Loi sur les pêches, la Loi sur la salubrité des aliments au Canada et la Loi sur les espèces en péril.

La nouvelle loi devrait prévoir des outils dernier cri en matière de conformité, de promotion et d'application, dont un mécanisme efficace d'octroi de permis et des sanctions administratives pécuniaires, ce qui permettra d'établir un régime de réglementation efficace et légitime reconnu par le public.

Une loi sur l'aquaculture devrait fournir un régime de réglementation tenant compte du fait que les mesures d'aide aux exploitants de ce secteur s'harmonisent bien avec les objectifs du gouvernement en matière de gestion du risque.

I'll give you an example. Disease and escapes cause loss to finfish aquaculture operators, so minimizing those risks and finding lower-cost ways of achieving compliance is job number one for industry, as well as government, so our objectives and government objectives are the same.

An act should reflect the reality that the aquaculture industry recognizes and supports that effective regulation of our industry is a critical factor in continuing to maintain and build consumer acceptance of our farmed products and public support for our farming operations.

An act should avoid perceived conflicts of interest for ministers by separating regulatory from industry promotion functions.

An act should affirm a regulatory leadership role for the federal government, while allowing day-to-day delivery of regulatory oversight to be handled by provinces, if certain conditions are met.

It should be a highly cost-effective model for the federal government, reducing the need for dedicating scarce resources to regulatory activities that are duplicated at the provincial level.

In closing, we believe a modern legislative and regulatory framework with clear and transparent rules for all stakeholders is essential to a critically important industry. Canada's first national aquaculture act will ensure a vibrant, nutritious and responsible farmed seafood sector for future generations.

**The Chair:** Thank you, Ms. Salmon.

Mr. Stringer, I understand you have some opening remarks.

**Mr. Stringer:** Thank you very much. It is a pleasure for us to be back with you on this issue. As has been pointed out by the other witnesses, the Senate committee has done some very important work. We look forward to the results of your studies, and it has been an honour to be invited a few times to speak with you, answer questions and engage as we are today, and it's a unique pleasure to be here with representatives of industry at this time, in this unique process. Thank you for inviting us.

[Translation]

As you know, aquaculture in Canada depends on several jurisdictions at once. Fisheries and Oceans Canada is the main federal agency. The department ensures that aquaculture is managed in a sustainable fashion, in accordance with the Fisheries Act and related regulations. The Fisheries Act dates

Permettez-moi de vous donner un exemple. En aquaculture, les maladies et les évasions entraînent des pertes pour les exploitants. Par conséquent, l'atténuation des risques et la recherche de façons peu coûteuses d'atteindre la conformité sont les grandes priorités de l'industrie et du gouvernement. Nos objectifs et ceux du gouvernement sont les mêmes.

La loi devrait rendre compte de cette réalité que l'industrie de l'aquaculture reconnaît et appuie, c'est-à-dire que la réglementation efficace de l'industrie est un aspect névralgique de l'édification de l'acceptation de nos produits d'élevage par les consommateurs et de l'appui public à l'égard de nos activités dans ce domaine.

La loi devrait éviter aux ministres de se retrouver dans des situations de conflits d'intérêts apparents en veillant à séparer les fonctions de réglementation et de promotion de l'industrie.

La loi devrait affirmer le rôle de direction du gouvernement fédéral en matière de réglementation tout en permettant aux provinces d'exercer sur une base quotidienne la surveillance réglementaire qui leur incombe, si certaines conditions sont remplies.

La loi devrait être un modèle poussé d'efficacité pour le gouvernement fédéral, et elle devrait atténuer le besoin d'affecter les maigres ressources disponibles à des activités de réglementation reprises par les administrations provinciales.

En terminant, nous croyons qu'un cadre législatif et réglementaire moderne assorti de règles claires et transparentes pour tous les intervenants est essentiel pour cette très importante industrie. La première loi canadienne sur l'aquaculture assurera l'édification d'une industrie d'élevage dynamique et responsable, apte à nourrir les générations futures.

**Le président :** Merci, madame Salmon.

Monsieur Stringer, je crois que vous avez une déclaration préliminaire.

**M. Stringer :** Merci beaucoup. Nous sommes très heureux d'être ici à nouveau pour discuter de cette question. Comme l'ont souligné d'autres témoins, le comité a accompli un travail très important. Nous sommes impatients de lire les conclusions de cette étude, et je tiens à dire que c'est un honneur pour nous d'avoir été invités plus d'une fois à parler avec vous, à répondre à vos questions et à participer à ces travaux, comme c'est le cas aujourd'hui. De plus, sachez que c'est un plaisir immense que de se retrouver ici avec des représentants de l'industrie pour ce processus unique en son genre. Merci de nous avoir invités.

[Français]

Comme vous le savez, l'aquaculture au Canada dépend simultanément de plusieurs juridictions. Pêches et Océans Canada est l'agence fédérale principale. Le ministère veille à ce que l'aquaculture soit gérée de manière durable, conformément aux dispositions de la Loi sur les pêches et des règlements

back to 1868, almost when Confederation was born. It is now nearly 147 years old and, at the time it was drafted, it was difficult to imagine that aquaculture would develop to such an extent.

[*English*]

In spite of this lack of historic legislative focus, aquaculture has established a solid foothold in Canada. We've already heard about that and the committee members are well aware of it. It now accounts for about one third of the total landed value of fish in Canada. In fact, it is effectively the largest fishery in B.C. accounting for \$508 million in landed values.

As senators are aware, DFO has been working on the aquaculture activities regulations and a number of other regulatory improvements to improve the regulatory coherence in environmental management of the sector. As public servants, we work with the regime we have. That regime is the Fisheries Act. Ms. Salmon spoke to their comments in 2012, and it has been before then and since then that there needs to be a comprehensive regulatory regime. So we've been doing it based on that with the tools we have.

When considering the question of the potential for a dedicated aquaculture act in Canada, it's useful to consider — and I'm sure the members will — the aquaculture regulatory regimes in other countries. Jurisdictions such as Chile, New Zealand, Norway and Scotland have all adopted national legislation that recognize aquaculture in the title and have acts that basically speak to aquaculture. Others have not. But others, such as Ireland, recognize and regulate aquaculture under specific provisions in their national fisheries legislation, and that's one way to do it as well.

For others, such as Australia and the U.S., aquaculture is largely governed by sub-national state governments, under sometimes aquaculture specific and sometimes fisheries legislation. The U.S. did in fact enact the National Offshore Aquaculture Act at the national level.

We would note as well that the purpose of aquaculture legislation varies from one country to another, and the issue that was just raised around what would be in an act is significant. It is different in different countries. So Norway's legislation states as its purpose — and we are paraphrasing because the translation is rough — the promotion of profitability and competitiveness of the aquaculture industry within a framework of sustainable development that contributes to the creation of economic value on the coast. Norway's legislation confirms the property rights of aquaculture operators to withdraw and recapture farmed species and specifically allows for the mortgaging of aquaculture licences to raise capital.

y afférents. La Loi sur les pêches date, comme on dit, de 1868, soit de la naissance de la Confédération ou presque. Elle a maintenant près de 147 ans et, au moment de sa rédaction, il était difficile d'imaginer un tel développement de l'aquaculture.

[*Traduction*]

Malgré cette lacune historique sur le plan des lois, l'aquaculture a réussi à s'implanter solidement au Canada. Nous en avons déjà entendu parler, et les membres du comité en sont bien conscients. Aujourd'hui, l'aquaculture représente environ le tiers de la valeur totale au débarquement des poissons pêchés au Canada. En fait, l'aquaculture compte pour la majeure partie des pêches de la Colombie-Britannique, avec une valeur au débarquement de 508 millions de dollars.

Comme le savent les sénateurs, Pêches et Océans Canada travaille depuis un moment sur la réglementation de l'aquaculture et sur un certain nombre d'ajustements réglementaires afin d'améliorer la cohérence de la réglementation relative à la gestion de l'environnement dans ce secteur. En tant que fonctionnaires, nous travaillons avec le régime en place, c'est-à-dire, la Loi sur les pêches. Mme Salmon en a parlé en 2012, mais nous avons déjà parlé de cela auparavant : il faut un régime réglementaire complet. Alors nous nous sommes débrouillés en fonction de cette optique et avec les outils que nous avons.

Au moment d'envisager une loi pour les besoins particuliers de l'aquaculture au Canada, il est bon d'examiner — et je suis convaincu que vous le ferez — les régimes réglementaires d'autres pays. Des États comme le Chili, la Nouvelle-Zélande, la Norvège et l'Écosse ont adopté des lois nationales qui mentionnent l'aquaculture dans leur titre et traitent essentiellement de ce sujet. D'autres pays n'ont rien en ce sens. Mais d'autres, comme l'Irlande, reconnaissent et réglementent l'aquaculture aux termes de dispositions particulières de leurs lois nationales sur les pêches, ce qui est une autre façon de faire.

Pour d'autres, comme l'Australie et les États-Unis, l'aquaculture relève en grande partie des administrations des États constitutifs, et les conditions de sa gouvernance font parfois l'objet de lois particulières ou de dispositions enchâssées dans des lois sur les pêches. En fait, les États-Unis ont adopté une loi nationale à cet égard, la National Offshore Aquaculture Act.

Il convient aussi de souligner que la raison d'être des lois sur l'aquaculture varie d'un pays à l'autre. En ce sens, ce qui vient d'être soulevé au sujet de ce que la loi devrait contenir a toute son importance. La loi diffère selon les pays. La raison d'être de la loi norvégienne est — et nous paraphrasons, car la traduction s'est avérée difficile — la promotion de la rentabilité et de la compétitivité de l'industrie aquicole dans un cadre de développement durable afin de contribuer à la création de valeur économique sur les côtes. La Norvège confirme les droits de propriété des exploitants — ce qui leur permet de retirer et de repêcher les espèces qu'ils élèvent — et leur permet d'hypothéquer leurs permis pour amasser du capital.

On the other hand, it does have important control dimensions. It imposes siting requirements on fish farms, specifically for salmonids. It sets fees and imposes a duty of disclosure on fish farmers. It imposes sanctions and enforcement provisions for failure to comply, including criminal charges, and it grants power to government to recover costs of enforcement and execution of orders from aquaculture operators. There are other examples as well.

Ireland's Foyle and Carlingford Fisheries Act contains a lengthy section. So it's the Fisheries Act dealing with the issuance and revocation of aquaculture licences while leaving other regulatory matters potentially related to aquaculture to be addressed elsewhere in their fisheries act and by other pieces of legislation.

We could go on. There are other examples, but the central point is that the purpose of aquaculture legislation is not the same from one country to another. The purpose appears to depend on the specific challenges and unique opportunities those countries were seeking to address, their legal systems and of course the unique political and socio-economic context that they find themselves in.

Industry stakeholders have expressed interest — we've heard it today and we will hear more — in having modern legislative and regulatory framework that enables sustainable aquaculture development in Canada. The complexity of our aquaculture regulatory regime is often identified as a key factor in limiting the sector's growth.

The reality is that, as government, our responsibility is to ensure that a robust regulatory framework exists, and one that enables the growth that must surely happen in the future and also protects the broader aquatic environment and ensures sustainability. There are different tools to achieve this. An aquaculture act is certainly one of those tools.

As public servants, I don't think you'll find us taking a formal position about whether an aquaculture act is the best tool. As public servants, we work with what we have. But we can speak to the challenges, gaps and risks with the current framework that can assist you with your studies.

I'll just repeat that I am very pleased to be here to answer questions and to participate in this engagement.

**The Chair:** Thank you, Mr. Stringer. I don't believe Mr. Gilbert or Mr. Parsons have opening remarks.

**Mr. Parsons:** No.

**The Chair:** To move things along, I will ask Senator McInnis if he would open up with some remarks on our first topic for discussion, as all of you have touched on and has come up in our discussions, on enacting aquaculture legislation or amending the Fisheries Act, the pros and cons.

Par ailleurs, la loi norvégienne ne prévoit pas grand-chose en matière de contrôle. Elle impose des exigences concernant la sélection des sites des piscicultures, surtout pour les salmonidés. Elle fixe des frais et impose un devoir de divulgation aux éleveurs. Elle impose des sanctions et prévoit des dispositions d'application de la loi pour les cas de non-conformité, dont des accusations criminelles, et elle donne au gouvernement le pouvoir de recouvrer auprès des exploitants le coût de l'application de la loi et de l'exécution des ordonnances. Il y a d'autres exemples.

L'Irlande's Foyle and Carlingford Fisheries Act contient un article très long sur l'aquaculture. C'est un peu comme si la Loi sur les pêches traitait de la délivrance et de la révocation des permis d'aquaculture, mais laissait les questions de réglementation possiblement liées à cette activité à d'autres articles de la loi ou à d'autres lois.

Je pourrais continuer. Il y a d'autres exemples, mais ce qu'il faut retenir, c'est que les lois sur l'aquaculture diffèrent d'un pays à l'autre. La raison d'être de ces lois semble dépendre des impératifs et des débouchés particuliers de chaque État, de son système légal et, bien entendu, du contexte politique et socio-économique dans lequel il se trouve.

Nous l'avons entendu aujourd'hui et nous continuerons de l'entendre, les intervenants de l'industrie ont manifesté leur intérêt pour un cadre législatif et réglementaire moderne qui permettrait le développement durable de l'aquaculture au Canada. La complexité de notre régime réglementaire en matière d'aquaculture est souvent montrée du doigt comme étant l'une des raisons qui limite la croissance du secteur.

En fait, la responsabilité du gouvernement est de veiller à ce qu'il y ait un cadre réglementaire rigoureux, mais qui permet quand même la croissance anticipée tout en protégeant l'environnement aquatique global et en assurant la durabilité de la ressource. Pour cela, nous disposons de différents outils. Une loi sur l'aquaculture fait certainement partie de ces outils.

Comme nous sommes des fonctionnaires, je ne crois pas que c'est à nous de dire qu'une loi sur l'aquaculture serait le meilleur outil. En tant que fonctionnaires, nous travaillons avec ce que nous avons. Nous pouvons toutefois parler des problèmes, des lacunes et des risques du cadre actuel, si cela peut être utile à vos travaux.

Au risque de me répéter, sachez que je suis très heureux d'être ici pour répondre à vos questions et participer à cette discussion.

**Le président :** Merci, monsieur Stringer. Je ne crois pas que M. Gilbert ou M. Parsons ont des déclarations préliminaires.

**M. Parsons :** Non.

**Le président :** Je demanderais maintenant au sénateur McInnis d'ouvrir le bal en nous faisant part de certaines observations au sujet de notre premier sujet de discussion — comme vous l'avez tous fait —, soit les pour et les contre d'une loi particulière sur l'aquaculture par rapport à la possibilité de modifier la Loi sur les pêches.

**Senator McInnis:** We have heard a great deal about whether the new aquaculture act is required, would it be the utopia or provide us with one-stop shopping, something similar or analogous to what is perhaps in Norway.

We understand that there are 70-some pieces of federal and provincial legislation and regulations. The level of duplication and lack of uniformity in the aquaculture governance is incredibly confusing. We were provided with a schedule or table and when you look through it and see the number of divisions of provincial and federal departments that touched them, it's quite remarkable and would lead one to believe that it would be cumbersome at best for the industry.

Now, would a new act cut out all of the good work that's been done — I'm being selfish here — in my province of Nova Scotia with the new regulations?

Mr. Stringer, you are on record as saying that reform would be carried out within the existing framework of the Fisheries Act, but you'll clarify that tonight I'm sure. It's a wide discussion. I think it's important for this committee, as we get ready to draft a report, to try and come up with the very best recommendations with respect to this. Obviously, the status quo does not appear to be an option so the committee would be interested to hear your feelings on that.

**The Chair:** Anybody who would like to make a comment on any issue raised, please feel free to make the comment, cross-examine or butt in. The floor is yours.

**Ms. Salmon:** Senator you raised some very good points. One of the points was in terms of what your province has done, Nova Scotia, and I think you raise a very important point.

We went into this work realizing that it was very important. In this country we have a governance system where the federal government and the provinces are involved in the management of aquaculture and we're not suggesting that change. So it is very important that the provinces be able to administer the aquaculture act if certain conditions are met.

That's to say very clearly that we're not looking here to change the way that's already operating. The provinces have an important role to play in aquaculture management and certainly that needs to continue.

You also made another comment about there being 17 pieces of legislation, and would we be cutting that out. In supporting what Kevin Stringer was saying in terms of that, we do have a robust regulatory requirement in Canada and we agree. We don't want for a minute the stringency of our regulations to be reduced. Industry has never said we need less regulation, we want to be less regulated.

**Le sénateur McInnis :** Nous avons beaucoup entendu parler du besoin présumé d'une nouvelle loi sur l'aquaculture. Une telle loi serait-elle une utopie ou une solution tous azimuts? Quelque chose qui ressemblerait à ce qui se fait en Norvège?

Nous savons qu'il y a environ 70 lois et règlements fédéraux et provinciaux. Le degré de chevauchement et le manque d'uniformité dans la gouvernance de l'aquaculture sont extrêmement déroutants. Nous avons reçu un tableau à ce sujet. Le nombre de divisions ministérielles provinciales et fédérales touchées par cette question est renversant et l'on pourrait facilement croire que l'industrie peine à s'y retrouver, pour peu qu'elle s'y retrouve.

Maintenant, est-ce qu'une nouvelle loi viendrait annuler tout le bon travail accompli en Nouvelle-Écosse avec ses nouveaux règlements — permettez-moi de prêcher pour ma paroisse?

Monsieur Stringer, vous avez déjà dit que la réforme se ferait à l'intérieur du cadre actuel de la Loi sur les pêches, mais je suis certain que vous allez nous expliquer cela, ce soir. C'est un large débat. Comme nous sommes sur le point de rédiger notre rapport, je crois qu'il est important pour le comité de préparer les meilleures recommandations possible en la matière. À l'évidence, le statu quo ne saurait être envisagé. Le comité aimerait par conséquent connaître vos impressions à ce sujet.

**Le président :** Que tous ceux qui souhaitent formuler des commentaires sur quelque question que ce soit ne se gênent pas, et il en va de même pour ce qui est d'intervenir ou de contre-interroger.

**Mme Salmon :** Monsieur McInnis, vous avez soulevé de très bons éléments. L'un d'eux portait sur ce que votre province a fait, et je crois que c'est un aspect qui méritait grandement d'être souligné.

Nous nous sommes lancés dans ce travail en étant conscients que cela allait être très important. Le système de gouvernance canadien fait en sorte que les administrations fédérale et provinciales sont parties prenantes de la gestion de l'aquaculture, et nous ne proposons pas que cela soit modifié. Il est donc très important que les provinces soient en mesure d'appliquer la loi sur l'aquaculture si certaines conditions sont remplies.

En clair, cela signifie que nous ne préconisons pas la modification de la façon de faire actuelle. Les provinces ont un rôle important à jouer dans la gestion de l'aquaculture et il faut assurément que cela continue.

Vous avez aussi dit qu'il y a 17 mesures législatives, et vous vous êtes demandé s'il y avait lieu d'en éliminer quelques-unes. À l'instar de Kevin Stringer, nous reconnaissons que le Canada a des exigences rigoureuses en matière de réglementation et nous sommes d'accord avec cela. Nous ne voulons en aucun cas que cette rigueur réglementaire soit atténuée. L'industrie n'a jamais demandé l'assouplissement de la réglementation, elle n'a jamais dit qu'elle souhaitait être moins réglementée.

What we wanted was a clear, consistent act that would be modern, reduce duplication and red tape and that would, in one place, be able to explain how aquaculture is managed. You identify that it's complex, so it's complex for Canadian consumers to understand how aquaculture is managed.

National aquaculture would give us the opportunity to explain how aquaculture is managed and how we are managed and impacted by a number of different pieces of legislation. It's not cutting out, it's creating something that would be much more coherent, clear, consistent, and be able to be clear and consistent not only to Canadian consumers but industry as well so that they are comfortable investing in an industry that they know how it operates and they know this federal government has a vision for its future growth.

Those are the two points I wanted to pick up on and there may be others who want to weigh in.

**Ms. Parker:** I would just add, from our industry's perspective, we definitely want to maintain the roles of our province. However, a lot of times the provinces are in conflict because of the lack of clarity at the federal level.

Also I think that there are models already in Canada. Unlike Norway, where they don't have provinces that have a regulatory role, Canada has this complexity for all of our resource industries. There is a role for the provinces and there is a role for the federal government.

Really we're not asking for anything more than that, we're just asking for clarification at a national level, which will then enable the provinces, I think, to have a clearer understanding. It also allows the federal government to set the minimum standards that we would strive for. Certainly it would give a benchmark then to measure provincial roles.

**Mr. Stringer:** I have a couple of comments. As I said previously, I think, during my opening remarks, we are working with the current system. We are committed to ensuring that there is a robust and modern regulatory framework and so we have the arrangements in the current Fisheries Act. We are working with that. We've talked about the aquaculture activities regulations which we believe will contribute to this. We will move with further items.

That doesn't mean that those things can't be addressed and some other things couldn't be addressed in an aquaculture act and you couldn't do it in a different regime. I don't think it negates any of that important work that we've been doing and you've been looking at. Others have been working with us as well.

A couple of points that were made in the question and colleagues here have spoken to. One-stop shopping, it is a question if you were to do an aquaculture act, are you going to put everything related to aquaculture that is currently in other

Ce que nous voulions, c'est une loi claire, moderne et cohérente qui veillerait à éliminer les chevauchements et les lourdeurs administratives, une loi qui serait capable d'expliquer en un seul document comment se fait la gestion de l'aquaculture.

Une loi nationale sur l'aquaculture permettrait d'expliquer comment l'aquaculture est gérée; elle nous indiquerait aussi comment nous sommes gérés et l'incidence que les différentes mesures législatives peuvent avoir sur nous. Il ne s'agit pas d'éliminer des mesures, mais bien de créer quelque chose qui serait beaucoup plus cohérent, clair et uniforme, pas seulement pour les consommateurs canadiens, mais aussi pour l'industrie. On verrait grâce à cela à créer un climat de confiance propice aux investissements puisque les investisseurs seraient à même de comprendre comment fonctionne l'industrie et de constater que le gouvernement la considère comme un secteur d'avenir.

Voilà les deux éléments que je souhaitais soulever. D'autres auront peut-être quelque chose à ajouter.

**Mme Parker :** Du point de vue de notre industrie, je voudrais ajouter que nous tenons à ce que les rôles de notre province soient maintenus. Or, étant donné le manque de clarté à l'échelon fédéral, il n'est pas rare que les provinces se retrouvent en situation conflictuelle.

De plus, je pense qu'il y a déjà des modèles au Canada. Contrairement à la Norvège qui n'a pas de provinces investies d'un rôle en matière de réglementation, le Canada doit composer avec cette complexité pour toutes ses industries du secteur des ressources. Les provinces et le gouvernement fédéral ont chacun leur rôle.

Pour dire vrai, nous n'en demandons pas plus. Nous souhaitons une clarification au niveau national, ce qui permettra aux provinces de mieux s'y retrouver. Cela permettra aussi au gouvernement fédéral de fixer les normes minimales que nous devrons chercher à atteindre, des points de référence selon lesquels il sera possible de jauger le rôle des provinces.

**M. Stringer :** J'ai deux ou trois observations à faire. Comme je crois l'avoir dit dans ma déclaration préliminaire, nous travaillons avec le système actuel. Nous nous sommes engagés à veiller à ce qu'il y ait un cadre réglementaire rigoureux. Nous avons les dispositions actuelles de la Loi sur les pêches et ce sont celles avec lesquelles nous travaillons. Nous avons évoqué les règlements sur les activités aquicoles et nous croyons qu'elles contribueront à cela. Nous proposerons d'autres éléments.

Cela ne signifie pas que ces aspects et d'autres ne peuvent être consignés dans une loi sur l'aquaculture et qu'il serait impossible de le faire dans un différent régime. Je ne crois pas que cela remet en cause l'important travail que nous avons fait jusqu'ici et que vous avez pu voir. D'autres ont aussi travaillé avec nous.

Parmi les éléments qui ont été soulevés et dont certains collègues ont parlé, il y a la notion du guichet unique, de cette « solution tous azimuts ». C'est une question qu'il faut se poser. Si vous deviez créer une loi sur l'aquaculture, y consigneriez-vous

pieces of legislation into one piece? Or would it define aquaculture, provide a legal basis and enable a vision? I think we would want to do something about that, even for the fisheries business. We still have Department of Transport regulations and things that the fisheries industry has to follow. It's not all in the Fisheries Act. There are other pieces of legislation that define the fisheries business in addition to the Fisheries Act.

The final thing, and this will be a big issue, and Ruth and Pam both spoke about it, the federal-provincial relationship is a hugely important dynamic. We have a national strategy that we work on with the provinces. We have a deputy-minister level group that is effectively chaired by Eric Gilbert along with one of the ADMs from the province. It is a complex world, and they meet regularly and we coordinate where we need to. But the issue of federal/provincial jurisdiction is a challenge and one where, no question, both jurisdictions have a responsibility.

**Senator McInnis:** On that item of jurisdiction, the Supreme Court of B.C. talked about jurisdiction, as does the Constitution, section 91 or 92. In there they said that it was the jurisdiction finfish. I may have it with me. Anyway, that it falls in the federal jurisdiction, and so for the provinces to say that is inland fishery and the other is provincial, it is not.

Now some would say the Supreme Court decision would not fall to other provinces. I would suggest quite differently because any challenge in Nova Scotia would be the precedent, and that's the way it would follow until we get a Supreme Court of Canada decision.

Where does that come into the mix and how is it working in B.C. now that you've set up out there?

**Mr. Stringer:** A couple of comments, and I'll ask Eric to jump in. That decision did indeed say that it's a fishery and therefore the federal government has responsibility for it. By the way, not responsibility for absolutely everything — the provinces still do the tenures and the leases, but in terms of licensing the facility and the general regulation of the operations of aquaculture it has been federal. It has not been applied elsewhere in the country. It hasn't been tested elsewhere in the country.

There were discussions or considerations, provinces that are managing and regulating this expressed a view early and wish to continue to do so. That's a system that we continue to manage. It does make for a complex regime, no question.

We were given 18 months by the courts to come up with a regulatory regime. We did that and it came into effect on December 18, 2010. It was the Pacific Aquaculture Regulations,

tout ce que les autres mesures législatives ont pu dire à ce sujet? Essayeriez-vous plutôt de définir l'aquaculture, d'instaurer un cadre juridique et de permettre l'émergence d'une vision? Je crois que nous tenterions de faire quelque chose en ce sens, même en ce qui concerne les pêches. L'industrie de la pêche doit encore se plier aux règlements du ministère des Transports et à d'autres exigences. Tout ne se résume pas à la Loi sur les pêches. Outre cette loi, d'autres mesures législatives contribuent à définir l'industrie de la pêche.

La dernière chose qu'il faut mentionner — et ce sera un enjeu de taille —, c'est que les relations fédérales-provinciales sont une dynamique extrêmement importante. Ruth et Pam en ont parlé. Nous avons une stratégie nationale sur laquelle nous travaillons avec les provinces. Nous avons un groupe de travail de sous-ministres que préside efficacement Eric Gilbert et l'un des sous-ministres adjoints de la province. C'est un milieu d'une grande complexité. Le groupe se réunit une fois par semaine et nous assurons une certaine coordination là où il le faut. Mais la question des compétences fédérales-provinciales est une question délicate où, sans l'ombre d'un doute, chaque ordre de gouvernement a ses responsabilités.

**Le sénateur McInnis :** En ce qui concerne les compétences, la Cour suprême de la Colombie-Britannique en a déjà parlé. La question est aussi abordée aux articles 91 et 92 de la Constitution. Il y est question de pouvoirs sur les pêcheries des côtes de la mer et de l'intérieur. Je l'ai peut-être avec moi. Quoi qu'il en soit, les pêches sont une compétence fédérale. Il est donc faux pour les provinces de dire que les pêcheries de l'intérieur relèvent d'elles.

Certains diront que la décision de la Cour suprême ne s'applique pas aux autres provinces. Je crains que ce ne soit pas le cas : toute contestation en Nouvelle-Écosse constituerait un précédent et c'est ce qui prévaudrait jusqu'à la décision de la Cour suprême du Canada.

Comment cela s'inscrit-il dans cette dynamique et, notamment, en Colombie-Britannique, maintenant que cela a été établi?

**M. Stringer :** Je fais deux commentaires avant de demander à Eric d'intervenir. Cette décision a bel et bien établi qu'il s'agissait de pêches et que cela relevait par conséquent du gouvernement fédéral. Soit dit en passant, cette responsabilité ne couvre pas tout. Les provinces gardent la mainmise sur les baux, mais tout ce qui concerne l'octroi des permis et la réglementation générale des activités d'aquaculture relève du gouvernement fédéral. La décision n'a pas eu à être appliquée ailleurs au pays. Elle n'a pas encore été testée dans d'autres provinces.

Des discussions ont eu lieu et des facteurs ont été pris en compte. Les provinces qui gèrent et réglementent cette activité ont exprimé leur point de vue dès le début, et elles souhaitent continuer de s'occuper de cette activité. C'est un régime que nous continuons d'administrer, et sa complexité ne fait aucun doute.

Les tribunaux nous ont accordé 18 mois pour élaborer un régime de réglementation. Nous l'avons fait, et il est entré en vigueur le 18 décembre 2010. Il s'appelle le Règlement du

the PAR, and we have been managing since then and it has been going quite well, we think. It has been effectively managed, so it can be done.

We've maintained the relationship we had previously with other provinces and we respect their jurisdiction. Provinces are not here, but you will often hear them say this is similar to agriculture. Fish farmers own the fish they cultivate, it is property and civil rights and all those things. We have not engaged in that. We've simply said in B.C. the courts have said it's federal. You're managing it elsewhere and we're going to continue to work together.

Eric, do you have anything to add to that?

**Mr. Gilbert:** I think it was a pretty good answer. This is a very good question. From my personal perspective, actually, the question is: Is aquaculture a fishery or not?

Right now we have three different regimes in place in Canada: one for B.C. where we are the lead regulator; one kind of arrangement with the Province of P.E.I., we're playing almost the lead regulatory role there; and elsewhere it's the province playing the lead regulatory role. This is coming from a long way.

In the 1980s the provinces and the federal government sat down together and tried to define whose responsibility that is, this new industry that is expanding pretty fast in Canada. Is aquaculture federal or provincial jurisdiction?

To be honest, at that time the federal and provincial governments agreed to disagree. We fixed the problem by negotiating an MOU on how to manage, so clear roles and responsibilities splitting within the MOU between the two levels of government. We've been working that way since then.

An aquaculture act in any way, we're talking about defining aquaculture. Normally it would be the first part of the act, so the act would have to set the stage for aquaculture as a fishery or farming, the agriculture side of things, or maybe even something new. It may be something that is not a fishery but it's not perfectly coping with what agriculture is. It's something new. Aquaculture is aquaculture.

But my point would be to say that whatever we decide or the federal government, through negotiations with the provinces, will decide what aquaculture is, this would necessarily change the

Pacifique sur l'aquaculture, le RPA, que nous administrons depuis ce temps, et qui fonctionne très bien, selon nous. Le régime a été géré efficacement. Par conséquent, il est possible de le faire.

Nous avons maintenu la relation que nous entretenions avec les autres provinces, et nous respectons leur compétence. Les provinces ne témoignent pas aujourd'hui, mais vous les entendrez souvent dire que cette relation ressemble à celle qui existe dans le domaine de l'agriculture. Les pisciculteurs possèdent les poissons qu'ils élèvent. Ils ont des droits de propriété privée sur eux, et ils jouissent de droits civils, et cetera. Nous ne nous mêlons pas de cela. Nous avons simplement indiqué en Colombie-Britannique que les tribunaux avaient jugé que cette activité relevait du gouvernement fédéral. Nous continuons de travailler avec les gens qui gèrent cette question ailleurs.

Eric, avez-vous quelque chose à ajouter?

**M. Gilbert :** Je pense que votre réponse était très bonne. Il s'agissait d'une excellente question. À mon avis, la question est la suivante : l'aquaculture est-elle ou non une activité de pêche?

À l'heure actuelle, trois différents régimes sont en vigueur au Canada. Il y en a un en Colombie-Britannique dans lequel nous jouons le rôle de principal organisme de réglementation. Nous avons négocié une sorte d'entente avec l'Île-du-Prince-Édouard, dans le cadre de laquelle nous assumons presque le rôle du principal organisme de réglementation. Dans les autres parties du pays, ce sont les provinces qui font fonction de principal organisme de réglementation. Beaucoup de chemin a été parcouru.

Dans les années 1980, les provinces et le gouvernement fédéral se sont rencontrés afin d'essayer de déterminer qui était responsable de cette nouvelle industrie qui se développait très rapidement au Canada. L'aquaculture relevait-elle des provinces ou du gouvernement fédéral?

Pour être honnête, à l'époque, le gouvernement fédéral et les provinces ont convenu de ne pas être du même avis. Nous avons réglé le problème en négociant un protocole d'entente sur la façon de gérer ce secteur, de manière à ce que les rôles et les responsabilités soient clairement répartis entre les deux ordres de gouvernement. Depuis, nous fonctionnons ainsi.

Dans une loi sur aquaculture, quelle qu'elle soit, nous envisageons de définir l'aquaculture. Habituellement, cette définition se trouverait dans la première partie de la loi. Il faudrait donc que la loi prépare le terrain de manière à ce que l'aquaculture soit considérée comme une activité de pêche, une activité agricole ou peut-être même comme quelque chose de nouveau. Ce pourrait être quelque chose qui ne correspond pas à l'industrie de la pêche et qui ne coïncide pas parfaitement avec l'agriculture. Ce serait quelque chose de nouveau qui soulignerait le caractère unique de l'aquaculture.

Mais ce que je veux dire, c'est que, quelle que soit la décision que nous prenons ou que le gouvernement fédéral prend en négociant avec les provinces au sujet de la nature de l'aquaculture,

relationship a bit, the way the province and the federal government are working together. I'm not qualifying at all if it would be better or worse, but I'm saying this definition would have an impact on who is doing what for sure.

**Senator Wells:** Thanks again to the panel; it's good to see you back. I have a question for Mr. Stringer, but before I get to the question, I want to say that Ms. Salmon, who is the Executive Director of CAIA, and Pamela Parker, who is Executive Director of the Atlantic Canada Fish Farmers Association, and Terry Ennis, who is an operator and on the boards, to hear Ms. Salmon say that the aquaculture industry can double over the next 10 years is a staggering thought. I don't disagree, because I think Canada is under performing. Certainly, I think we see that in our deliberations over the past number of months.

Mr. Stringer, I've known you for a couple of years both from the fisheries side and the oil and gas side of things. It's important to note that you were with NRCan as Director-General of Petroleum Resources. I note that in the petroleum industry, and I spent some time in it myself, the Government of Canada did a number of things to streamline processes to make it better, not necessarily easier, but more streamlined for industry to do what industry does best. A couple of examples: the Government of Canada streamlined the Environmental Assessment Act process, known as CEAA 2012. The process became better after that. The Government of Canada established the major projects management office, which was not one-stop shopping, but it was a single portal for major projects like the ones we see in the energy industry. When we think of single portal, I think that's probably a better descriptor than one-stop shopping because there are a lot of things to do that span many departments and agencies. The federal government also set up the Atlantic Canada Energy Office based in St. John's in 2008, I think.

We have done a lot of things for the oil and gas industry based on the obvious and recognized need and perhaps the call from industry to make things more sensible on a regulatory level.

We hear Ms. Salmon saying: We could double the industry over 10 years and we have support. Every time we have been in front of anyone from the aquaculture industry in Canada in our deliberations, we have heard the same call.

cela modifiera nécessairement la façon dont les provinces et le gouvernement fédéral travaillent ensemble. Je ne dis pas du tout que les choses seront mieux ou pire, mais je soutiens que cette définition aura assurément une incidence sur les responsabilités de chacun.

**Le sénateur Wells :** Je remercie encore une fois notre groupe d'experts; c'est bon de vous revoir. J'ai une question à poser à M. Stringer, mais avant de passer à cette question, je tiens à dire à Mme Salmon, qui est directrice générale à l'AICA, à Pamela Parker, qui est directrice générale de l'Atlantic Canada Fish Farmers Association, et à Terry Ennis, qui est un exploitant et qui siège au conseil d'administration, qu'il est stupéfiant d'entendre Mme Salmon dire que l'industrie de l'aquaculture pourrait doubler au cours des 10 prochaines années. Je n'en disconviens pas, car je pense que le rendement du Canada à cet égard est inférieur à ce qu'il devrait être. Je pense que nous l'avons certainement constaté au cours de nos délibérations des derniers mois.

Monsieur Stringer, je vous connais depuis quelques années tant pour le rôle que vous avez joué dans le domaine des pêches, que pour celui que vous avez joué dans le domaine de l'exploitation pétrolière et gazière. Il est important de noter que vous étiez directeur général des Ressources pétrolières à NRCan. Je remarque qu'en ce qui concerne l'industrie pétrolière, dont j'ai moi-même fait partie pendant un certain temps, le gouvernement du Canada a pris des mesures pour simplifier les processus afin d'améliorer la situation. Cela n'a pas nécessairement facilité les choses, mais cela a simplifié la tâche de l'industrie afin de lui permettre de faire ce qu'elle fait le mieux. Par exemple, le gouvernement du Canada a simplifié la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, connue sous le nom de LCEE 2012. Le processus s'est amélioré après la prise de cette mesure. Par ailleurs, le gouvernement du Canada a créé le Bureau de gestion des grands projets qui n'est pas un guichet unique, mais qui offre un portail unique pour les grands projets comme ceux que nous observons dans le secteur énergétique. Je pense que le terme « portail unique » décrit mieux le rôle du bureau que le terme « guichet unique », car de nombreuses mesures doivent être prises, et ces mesures relèvent de nombreux ministères et organismes. Le gouvernement fédéral a également établi l'Office de l'énergie de l'Atlantique à St. John's en 2008, je crois.

Nous avons déployé de nombreux efforts pour aider l'industrie pétrolière et gazière, compte tenu de la nécessité évidente et reconnue de rendre plus logique la réglementation et compte tenu peut-être de l'exhortation de l'industrie à le faire.

Nous entendons Mme Salmon dire que l'industrie pourrait doubler en 10 ans et que l'alliance bénéficie de l'appui de ses membres. Chaque fois que nous avons entendu des membres du secteur canadien de l'aquaculture au cours de nos délibérations, ils ont lancé le même appel.

I know you don't make policy, but you recommend policy. Why do you think it is so difficult to action this from the aquaculture industry when it was apparently so easy to do it from the energy industry?

**Mr. Stringer:** Thanks for the question. I'd make a couple of comments. One is that it has grown. There has been some stagnation, but it is now 30 per cent of Canada's landed value. It is significant, and we do agree it continues to be poised for growth.

I think what we've been saying is we agree on the need for a robust regulatory framework, and I think everybody is in agreement on that. The question is what tool. Our job as public servants is to work with the tools we have, provide advice with respect to other tools that may be useful — not our decision — and we can express views with respect to the limitations and challenges with the current tools. As I said, our job and our objective in terms of regulatory framework, regardless of the tool, is to enable the growth that needs to happen and ensure that it's consistent with protecting aquatic environment systems and sustainability.

Regarding some of the things we have talked to this committee about and have been moving forward on, I would point to the aquaculture activities regulation as one element to be able to do that, providing legal clarity, consistency and coherence, where we heard and, arguably, it was not there, and to multi-year licences, instead of coming back every year. We are moving forward on those specific things. We are doing that now within the framework and with the tools we have. We are moving forward on it. We're hearing that there is a better way, and that's something that we know you're considering.

**Senator Wells:** It's a fair point. Ms. Salmon, how long have you been advocating for an aquaculture act, for want of a better term?

**Ms. Salmon:** This industry has been advocating for an act long before I took the position with CAIA, and I have been here for eight years. Certainly, there have been 30 years of reports and studies recommending an aquaculture act. I'm thinking of when our association became actively involved, maybe 20 years ago. That would be my guess.

**Senator Wells:** Many years, I think it's safe to say.

Je sais que vous n'élaborez pas des politiques, mais vous recommandez leur adoption. Pourquoi croyez-vous qu'il est si difficile d'obtenir la coopération du secteur de l'aquaculture à cet égard, alors qu'il a semblé si facile d'obtenir la coopération du secteur énergétique?

**M. Stringer :** Je vous remercie de votre question. Je vais formuler quelques observations. Premièrement, ce secteur s'est accru considérablement. Une certaine stagnation a été observée, mais l'aquaculture contribue maintenant à 30 p. 100 de la valeur des débarquements du Canada. C'est là un pourcentage substantiel, et nous nous entendons pour dire que cette industrie s'apprête toujours à croître.

Ce que nous disons, selon moi, c'est que nous reconnaissons la nécessité de disposer d'un solide cadre réglementaire, et je pense que tout le monde en convient. Il ne reste qu'à déterminer quel outil nous utiliserons. En tant que fonctionnaires, notre tâche consiste à employer les outils dont nous disposons, de fournir des conseils à propos d'autres outils qui pourraient nous être utiles — dont l'adoption ne dépend pas de nos décisions —, et de dire ce que nous pensons des limites de nos outils actuels. Comme je l'ai indiqué, quel que soit le cadre réglementaire dont nous disposons, notre tâche et notre objectif consistent à favoriser la croissance qui doit survenir et à nous assurer qu'elle n'entrave pas la protection des systèmes aquatiques ou leur durabilité.

En ce qui concerne certaines des mesures dont nous avons parlé au comité et que nous avons entrepris de mettre en œuvre, je souligne que la réglementation des activités aquacoles est l'une des étapes qui permettront de protéger les systèmes aquatiques, d'assurer la clarté et la cohérence des mesures législatives qui, selon les dires, n'existaient vraisemblablement pas auparavant, et de délivrer des permis pluriannuels, au lieu de forcer les pisciculteurs à les renouveler chaque année. Nous entreprenons la mise en œuvre de ces mesures. Nous le faisons maintenant à l'aide des outils dont nous disposons en ce moment et en respectant le cadre actuel. Nous allons de l'avant à cet égard. Nous entendons dire qu'il y a une meilleure façon de faire les choses, et nous savons que vous examinez cette question.

**Le sénateur Wells :** Votre argument est de bonne guerre. Madame Salmon, depuis combien de temps préconisez-vous l'adoption d'une loi sur l'aquaculture, à défaut d'une meilleure expression?

**Mme Salmon :** L'industrie a commencé à plaider en faveur d'une loi longtemps avant que j'accepte un poste à l'AICA, et je suis au service de cette organisation depuis huit ans. Des rapports et des études recommandent l'adoption de cette loi depuis certainement 30 ans. Je songe à l'époque où notre association a commencé à discuter activement de cette question. Cela remonte peut-être à il y a 20 ans. C'est ce que je supposerais.

**Le sénateur Wells :** Je pense que l'on peut dire sans risquer de se tromper que cela remonte à de nombreuses années.

Mr. Stringer, you said the aquaculture industry is poised. It's one thing to be poised for growth, and it's another thing entirely to grow. This is what the aquaculture industry is calling for.

If the Government of Canada, specifically through the Department of Fisheries and Oceans, were to have an act — obviously, it would go through Parliament — then it would be up to industry to put their money where their mouth is and to do what they say they will do. I think there is no better challenge that I'll put on their plate than to be able to facilitate that. Even though it's the bureaucracy and you don't make decisions as such, there is an obligation, as we have done for the oil and gas sector, to have not just a robust, modern regulatory framework but to have one that works for industry. It's an important distinction to make.

**Mr. Stringer:** I don't mean to knock the idea of whether or not an aquaculture act is the best tool. What I do mean to say, though, is I think we have a general understanding of what kind of regulatory regime is required.

We think there is a need to work with provinces on it where they have systems that currently exist. There is more than one way to achieve it. We currently have a set of tools that we're operating with, and we have a regulatory agenda that we've outlined to this committee and we are proceeding with. If there ends up being an aquaculture act as well or amendment to the Fisheries Act that puts an aquaculture part in, we would work with that as well, but we certainly do take your point.

**Senator Wells:** Thank you.

**Senator Meredith:** As a follow-up to my colleague's question, Ms. Parker, at the end of your statement, you cited U.S. \$10 billion and \$356 million in economic activity locally and you stated: "A federal aquaculture act is critical to enable us to reach our full potential and to secure a responsible and sustainable industry for the future."

What would that potential look like? The previous question said it has been over 30 years that the industry has been asking for an aquaculture act. How would we realize the full potential in the absence of a full aquaculture act?

**Ms. Parker:** Currently, a lot of our companies, both our Canadian companies and our companies that are from head office, say in Norway, are investing in other countries. They are not investing in Canada right now. Even our local companies are investing outside of Canada because they lack the confidence that the confusion is going to go away. It's very complex. We spend a lot of time trying to educate the public on how we're regulated and it's very difficult.

Monsieur Stringer, vous avez dit que le secteur de l'aquaculture s'apprêtait à croître. C'est une chose d'être sur le point de croître, mais c'en est une autre de croître pour de vrai. C'est ce que l'industrie prévoit.

Si le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du ministère des Pêches et des Océans, devait présenter une loi — il va de soi qu'elle serait étudiée par le Parlement —, il incomberait à l'industrie de joindre le geste à la parole et de faire ce qu'elle a dit qu'elle ferait. À mon avis, il n'y a aucun défi que je pourrai leur demander de relever, qui serait plus exigeant que celui de faciliter l'adoption de cette loi. Même si vous faites partie de la bureaucratie et que vous ne prenez pas de décisions en tant que telles, vous êtes tenus de faire adopter un cadre réglementaire qui non seulement est moderne et solide, mais qui appuie aussi l'industrie, tout comme nous avons été obligés d'appuyer le secteur pétrolier et gazier. C'est une importante distinction à faire.

**M. Stringer :** Je ne veux pas discuter de la question de savoir si une loi sur l'aquaculture est le meilleur outil à nous procurer. Toutefois, je tiens à indiquer qu'à mon avis, nous avons une idée générale du genre de régime de réglementation qui est requis.

Nous pensons que le gouvernement du Canada doit travailler à l'élaboration de cette loi avec les provinces, lorsqu'elles ont déjà mis en vigueur des régimes de cette nature. Il y a plus d'une façon d'atteindre notre objectif. Nous disposons en ce moment d'un ensemble d'outils et d'un programme de réglementation que nous avons exposé au comité, et nous allons les utiliser. Si une loi sur l'aquaculture finit par être rédigée ou si la Loi sur les pêches finit par être modifiée, nous nous servirons de cela aussi, mais je comprends certainement l'argument que vous faites valoir.

**Le sénateur Wells :** Merci.

**Le sénateur Meredith :** J'aimerais donner suite à la question de mon collègue. Madame Parker, à la fin de votre déclaration, vous avez parlé d'une activité économique de l'ordre de 10 milliards de dollars aux États-Unis et de l'ordre de 356 millions de dollars localement, et vous avez déclaré que : « La création d'une loi fédérale sur l'aquaculture est fondamentale en vue de nous permettre d'atteindre notre plein potentiel et de garantir une industrie durable et responsable pour les générations à venir. »

À quoi ce potentiel ressemblerait-il? La question précédente mentionnait le fait que l'industrie demande une loi sur l'aquaculture depuis plus de 30 ans. En l'absence d'une loi complète à ce sujet, comment pourrions-nous réaliser ce plein potentiel?

**Mme Parker :** À l'heure actuelle, un grand nombre de nos entreprises canadiennes et des entreprises dont le siège social est, disons, en Norvège, investissent dans d'autres pays. Elles n'investissent pas au Canada en ce moment. Même nos entreprises locales investissent à l'étranger parce qu'elles ne sont pas convaincues que la confusion disparaîtra. Il s'agit là d'un enjeu très complexe. Nous passons beaucoup de temps à tenter d'expliquer au public la façon dont nous sommes réglementés, et c'est une tâche ardue.

I think, with all due respect, during the Cohen commission, even the Deputy Minister of Fisheries and Oceans had a difficult time explaining how the industry is regulated because there are so many different and conflicting parts. Hopefully an aquaculture act will recognize, of course, that other federal acts have to be considered, but the complexity and the clarification will be there.

That will give confidence to our industry that we have the tools to go forward, so that we understand clearly how fish health products would be regulated or how benthic or environmental impact would be monitored and regulated. We could clarify that to the public. They would be able to see the information available publicly.

It is in some provinces now. It isn't in all. But to have the aquaculture activities regulations would ensure that the public is fully informed on an annual basis about the environmental performance of our industry.

It would make it more difficult for misinformation to be clarified, for communities to understand the benefits of the industry for themselves, for their community, and to resolve outstanding questions. Many of you, when you first came into this process, didn't fully understand and you had lots of questions. There was confusion, and it's very difficult.

If the industry is defined and if we're able to clearly articulate the different aspects of what our industry does, which is the same as terrestrial farmers, I think that will go a long way.

Certainly we have to respect the environment that we work in. We will always have certain roles within the Fisheries Act, just like any other marine industry that's working, whether it's oil or gas, or even a log boom in B.C., has to meet certain regulations around the Fisheries Act. We'll have to do that too. But I think the clarity needs to be there and the federal desire to recognize our industry will also go a long way to attracting investment and confidence in our farming companies.

**Senator Meredith:** Thank you. Ms. Salmon, just to follow up on your presentation, why is it that you think that potentially DFO — and Mr. Stringer, you can jump in after she has commented — has been somewhat reluctant to hear your viewpoints on why we should bring about this aquaculture act?

**Ms. Salmon:** That's a good question. Again, I would support Kevin Stringer's comments that as civil servants they operate with the tool that they have. Quite honestly, I think they've done a

Avec tout le respect que je dois à la ministre des Pêches et des Océans, je pense que, dans le cadre de la Commission Cohen, même la ministre avait du mal à expliquer comment l'industrie est réglementée, en raison de ses nombreux éléments différents et contradictoires. Une loi sur l'aquaculture reconnaîtra, bien entendu, que d'autres lois fédérales doivent être prises en compte, mais, avec un peu de chance, les complications que cela entraîne seront clarifiées.

Cela convaincra notre industrie que le Canada dispose des outils nécessaires pour qu'elle aille de l'avant. Ainsi, nous comprendrons clairement comment les produits liés à la santé des poissons seront réglementés ou comment l'impact benthique ou environnemental sera surveillé et réglementé. Ensuite, nous pourrons donner des précisions au public, et nous serons en mesure de voir ces renseignements rendus publics.

Des pisciculteurs exercent en ce moment leurs activités dans certaines provinces, mais non dans la totalité d'entre elles. Grâce à l'existence d'une réglementation des activités aquacoles, le public serait informé annuellement du rendement environnemental de notre industrie.

La désinformation sera plus difficile à clarifier, et les collectivités auront plus de mal à comprendre elles-mêmes les avantages apportés par l'industrie, à les expliquer à leurs membres, et à répondre aux questions en suspens. Lorsque vous avez été exposés pour la première fois au processus, bon nombre d'entre vous ne l'ont pas compris complètement, et vous vous posez de nombreuses questions. La confusion régnait, et il était très difficile d'y voir clair.

Si notre industrie est définie, et si nous sommes en mesure de décrire clairement les différents aspects de ses activités, qui sont identiques à celles d'éleveurs de bétail, je pense que cela aidera grandement l'industrie.

Certes, nous devons respecter l'environnement dans lequel nous exerçons nos activités. Certaines de nos fonctions seront toujours assujetties à la Loi sur les pêches, comme d'autres industries qui exploitent des ressources dans un milieu marin, que ce soit l'industrie pétrolière ou gazière, ou même une estacade de billes en Colombie-Britannique, doivent respecter certaines des règles prévues par la Loi sur les pêches. Nous devons faire de même, mais je crois que des précisions doivent être fournies et que le désir du gouvernement fédéral de reconnaître notre industrie contribuera grandement à attirer des investissements dans nos entreprises piscicoles et à aider ces entreprises à inspirer la confiance.

**Le sénateur Meredith :** Merci. Madame Salmon, pour donner suite à votre exposé, j'aimerais savoir pourquoi, selon vous — et, monsieur Stringer, vous pourrez intervenir une fois qu'elle aura formulé ses observations —, le MPO est un peu réticent à entendre les raisons pour lesquelles vous pensez qu'une Loi sur l'aquaculture devrait être adoptée.

**Mme Salmon :** Voilà une excellente question. Je répète que je conviens avec Kevin Stringer que les fonctionnaires utilisent l'outil qui est à leur disposition. En toute honnêteté, je crois qu'ils

good job. The aquaculture activities regulations are an example of the kind of performance outcome and modern approach that we would look to see replicated in an aquaculture act. That's an example of a regulation that makes some sense, but there are lots of other examples of changes to the Fisheries Act that will be required after they finish the aquaculture activities regulations.

What we're talking about is one piece of national legislation; that the whole piece of legislation is modern in its approach, not prescriptive, and looks at performance outcomes and is not inefficient or time-consuming.

To be fair, DFO has worked with the tool they have. Why have we not moved faster towards an aquaculture act? There are probably a number of different reasons. It is a complex industry, and that's part of the reason why our association, two years ago, decided to make a concerted effort to do our own homework and not look to government to solve our problems. That's the process we're in right now. We need to make it clear, and we're hoping to do that, about exactly what an aquaculture act should look like and how it might be approached.

I think in the past, moving forward on this, it's very confusing. There are these various levels of federal legislation. There are provinces involved. There are different species that we farm. It isn't a one-template solution. I think that's probably the reason why it hasn't been an easy activity to move forward with, but our hope is that our association will help clarify some of the road forward and it will make it easier for some of those decisions.

**Senator Meredith:** Mr. Stringer, did you want to comment on that?

**Mr. Stringer:** Thank you. I would say, as Ruth Salmon just said, really there has been lots of talk about an aquaculture act for the last five or ten years, but there's been a real focused effort formally from CAIA within the last two or three. In that discussion, there are proposals that come forward, here's an idea, and there are questions back and forth about what would actually be in it. Ruth just spoke to the fact that they're coming to the completion of a document that might speak to what's in it. But in the meantime, we're plugging away.

Why has it not happened? Partly that work hasn't been done. It's partly the current regime we're making reforms to, and it may not be as effective. It may or may not be. But the platform has been adequate for us to move forward on.

I think the issue that was raised by senators previously — provinces will have a view on this. We've got different jurisdictions and different regimes in each province. They don't do things the same way. The challenge of taking on something that says "guys, this is the way it's going to be" or setting

font un bon travail. La réglementation des activités aquacoles est un bon exemple du genre de résultats du rendement et du genre d'approche moderne que nous chercherons à reproduire dans une loi sur l'aquaculture. C'est là un exemple de règlement censé, mais il y a de nombreux autres exemples de modifications qu'il faudra apporter à la Loi sur les pêches, une fois qu'ils auront terminé d'élaborer la réglementation des activités aquacoles.

Nous parlons de l'adoption d'une mesure législative nationale; une mesure de nature non contraignante dont l'approche est moderne, une mesure qui examine les résultats du rendement, qui n'est pas inefficace et qui n'exige pas beaucoup de temps.

Pour être juste envers le MPO, je dois admettre que le ministère se sert de l'outil dont il est doté. Pourquoi n'avons-nous pas élaboré une loi sur l'aquaculture plus rapidement? C'est probablement dû à un certain nombre de différentes raisons. Notre industrie est complexe, et c'est en partie la raison pour laquelle, il y a deux ans, notre association a décidé de s'efforcer de faire ses devoirs et de ne pas compter sur le gouvernement pour résoudre ses problèmes. Voilà où nous en sommes en ce moment. Nous devons préciser exactement ce à quoi une loi sur l'aquaculture devrait ressembler et comment elle pourrait être abordée.

Je pense que, dans le passé, il était très déroutant d'aller de l'avant. Diverses lois interviennent dans ce processus, dans lequel les provinces jouent également un rôle. Nous élevons diverses espèces de poissons, et aucune solution unique n'est appropriée. Je pense que c'est probablement la raison pour laquelle il n'est pas facile de faire progresser cette activité. Toutefois, nous espérons que notre association contribuera à préciser certaines des voies à suivre et que cela facilitera la prise de quelques-unes de ces décisions.

**Le sénateur Meredith :** Monsieur Stringer, souhaitez-vous formuler des observations à ce sujet?

**M. Stringer :** Merci. Comme Ruth Salmon vient de l'indiquer, je dirais que la loi sur l'aquaculture a fait l'objet de nombreuses discussions au cours des cinq ou dix dernières années, mais que ce n'est qu'au cours des deux ou trois dernières années, que l'AICA a officiellement déployé de vrais efforts ciblés. Dans le cadre de ces discussions, des idées ont été proposées, et des questions ont été échangées afin de déterminer ce qui figurerait dans la loi. Ruth vient de mentionner le fait qu'ils sont en train d'achever un document qui pourrait traiter du contenu de la loi. Mais, en attendant, nous persévérons.

Pourquoi cela ne s'est-il pas produit? En partie parce que ce travail n'a pas été fait, en partie parce que le régime actuel qui est visé par les réformes n'est peut-être pas aussi efficace; il peut l'être ou pas. Toutefois, la plateforme est suffisamment adéquate pour que nous puissions faire avancer les choses.

En ce qui concerne la question qui a été soulevée par les sénateurs tout à l'heure, je pense que les provinces se prononceront là-dessus. Il y a différents pouvoirs et différents régimes dans chaque province. Elles ne font pas les choses de la même manière. Il n'est pas facile d'imposer une façon de faire ou

standards is not an easy one. We've been plugging away with the regime we've got, making the reforms and working with the industry.

I absolutely agree with what Ruth has outlined, which is that we have a good working relationship with the industry, with the provinces and with other stakeholders, despite the challenge that you'll see from time to time in terms of identifying what needs to be done next and moving ahead with it. This is a big initiative, and we really welcome the views of this committee as you consider what's best.

**Senator Raine:** I know this is very difficult because, you're absolutely right, we don't have an aquaculture act, but with the new regulations that are coming into place there are a lot of things happening to govern and regulate aquaculture in Canada.

My worry is that DFO has a fantastic organization across the country with a lot of science and scientists and people on the ground. If we have a whole other regime, department, whatever, you get silos — that's DFO, that's not aquaculture — and we start to lose that valuable scientific resource that's been built up.

I would like to ask the industry representatives, if there isn't an aquaculture act, can we regulate the industry in an efficient, proper, modern way that lets you expand and invest, given that our number one concern is that it doesn't impact the wild fish? Of course, everybody agrees on that. But can it be done without an aquaculture act?

**Mr. Ennis:** We currently operate under DFO and the Fisheries Act, of course, but we also have a great deal of interaction with Agriculture and Agri-Food Canada. You asked if there would be confusion in the future. I think we're working in that system now under sort of regulatory and how we operate our businesses from a farming perspective versus how we're supported internationally through agri-marketing programs and developing new markets for our product. I think we're both doing quite well now.

We've certainly debated this at the association and amongst our members, whether under an aquaculture act it would fall under the remit of DFO or does it fall under Agriculture Canada or is there a new department? I don't think we've come to a conclusion on that yet ourselves. Certainly DFO has made a lot of progress in the last couple of years. The gentlemen present and many other people have consulted with industry and other stakeholders, and they're making improvements.

Certainly under the leadership of Minister Shea we've seen a lot of progress and we appreciate that. We want to see something in place through an aquaculture act that would give confidence to all Canadians, those who are opposed to aquaculture and those who are working in the industry, that meets everybody's needs. We really think that tweaking the Fisheries Act may move the ball

d'établir des normes. Nous travaillons avec le régime que nous avons, nous effectuons les réformes et nous collaborons avec l'industrie.

Je suis tout à fait d'accord avec Ruth lorsqu'elle dit que nous avons une bonne relation de travail avec l'industrie, les provinces et les autres acteurs, malgré qu'il soit parfois difficile de déterminer les prochaines étapes à suivre et de les entreprendre. C'est une grande initiative, et nous accueillerons très favorablement les points de vue du comité sur ce qu'il est préférable de faire.

**La sénatrice Raine :** Je sais que c'est très difficile, car vous avez tout à fait raison, nous n'avons pas de loi sur l'aquaculture, mais l'arrivée de la nouvelle réglementation nous donnera des outils pour régir et réglementer l'aquaculture au Canada.

Le MPO a une organisation fantastique dans l'ensemble du pays, il dispose de nombreuses données scientifiques et il a beaucoup de scientifiques et de personnes sur le terrain. Or, si nous avons un tout autre régime, ministère, ou peu importe, je crains qu'il y ait des cloisonnements — c'est le MPO, ce n'est pas l'aquaculture —, et que nous commençons à perdre les précieuses ressources scientifiques qui ont été accumulées.

J'aimerais poser la question suivante aux représentants de l'industrie. S'il n'y a pas de loi sur l'aquaculture, pouvons-nous réglementer l'industrie d'une façon efficace, appropriée et moderne qui vous permettra de prendre de l'expansion et d'investir, étant donné que notre principal objectif, c'est qu'il n'y ait aucune incidence sur le poisson sauvage? Évidemment, tout le monde s'entend là-dessus, mais peut-on le faire sans une loi sur l'aquaculture?

**M. Ennis :** Nous sommes actuellement régis par le MPO et la Loi sur les pêches, bien sûr, mais nous avons aussi beaucoup d'interactions avec Agriculture et Agroalimentaire Canada. Vous avez demandé s'il y aurait une certaine confusion à l'avenir. Je pense que nous travaillons actuellement dans ce système selon un certain cadre de réglementation et que nous gérons nos entreprises selon une perspective d'élevage tout en étant soutenus par les programmes Agri-marketing sur le plan international et en développant de nouveaux marchés pour nos produits. Je crois que nous faisons maintenant très bien les deux.

Nous en avons certes débattu à l'association et entre nos membres; nous nous sommes demandé si en vertu d'une loi sur l'aquaculture, cela relèverait de la compétence du MPO, d'Agriculture Canada ou d'un nouveau ministère. Nous n'en sommes pas encore arrivés à une conclusion. Le MPO a certes fait beaucoup de progrès ces dernières années. Les responsables qui sont ici et bien d'autres personnes ont consulté l'industrie et les autres acteurs, et ils apportent des améliorations.

Sous la direction de la ministre Shea, il y a eu beaucoup de progrès, et nous en sommes heureux. Nous voulons que l'on prenne des mesures, grâce à une loi sur l'aquaculture, pour donner confiance à tous les Canadiens, ceux qui s'opposent à l'aquaculture et ceux qui travaillent dans l'industrie, et pour répondre aux besoins de tout le monde. Nous pensons que

down the field but it's not going to accomplish everything we want, especially when the Senate and this committee have looked at other jurisdictions where you see that model operating successfully. I think we're almost at a point where it's nearly a foregone conclusion we need an act and we're trying to convince ourselves why we shouldn't have one. That's a good point to be at, after many years, as an industry trying to move the ball down the field.

I think it can work. Whether it's under DFO or under Agriculture Canada in the future, someone else can debate that. My preference would be DFO, but I don't speak for everybody in the industry. It's something we can sort out in the future for sure.

**Ms. Salmon:** I was going to assure you that this industry is science based and needs to continue to be science based. That's absolutely at the foundation of our industry.

The sense of protecting the wild stocks, protecting habitat, is critical. That needs to continue. That doesn't mean growth can't happen in the industry. They can work hand in hand. That doesn't mean one has to be less than the other. We're looking for a piece of legislation that is modern, that is science based, that is nimble and credible, protects the environment and the aspects of the Fisheries Act. The conservation and protection aspects of the Fisheries Act are critical. We want science to be more significant than it is right now, and we want science communication to be more part of our industry than it is right now.

All the things that you think are important, we do as well. We also think you can have sustainable growth with that.

**Senator Raine:** So you're saying you need this act so that the public and the people who are anti-aquaculture can be assured that the industry is properly regulated and the act will have the power to do that?

**Ms. Salmon:** Absolutely.

**Mr. Ennis:** That's a very important piece of this, for sure. I say to anyone who opposes aquaculture that some of the best stewards of the ocean are people who are involved in this industry, because we make our living every day on the ocean. So we certainly don't want to cause problems. We want to make sure it's a sustainable industry that's around for many generations to come.

One of the questions earlier was about economic development. It does have a big impact on rural communities, and there's certainly lots of potential. If you look at global statistics on seafood consumption, population growth and economic factors, wild capture fishery is not going to be able to keep up with the demand. Mr. Stringer mentioned a moment ago that about 30 per cent of Canadian seafood is coming from aquaculture

modifier légèrement la Loi sur les pêches pourrait améliorer la situation, mais cela ne nous permettra pas d'accomplir tout ce que nous voulons accomplir, d'autant plus que le Sénat et votre comité ont regardé ce qui se fait à d'autres endroits où ce modèle fonctionne très bien. Je crois que nous en sommes presque arrivés à la conclusion inéluctable qu'il nous faut une loi, mais nous tentons de trouver des raisons qui justifieraient de ne pas en avoir une. Il est bien que notre industrie en soit là, après de nombreuses années d'efforts pour faire progresser les choses.

Je pense que cela peut fonctionner. Quant à savoir si cela relèvera du MPO ou d'Agriculture Canada; quelqu'un d'autre peut en débattre. Je préférerais que ce soit le MPO, mais je ne parle pas au nom de tous les membres de l'industrie. C'est certainement une chose que nous pourrions régler plus tard.

**Mme Salmon :** Je voulais souligner que cette industrie repose sur la science et qu'elle doit continuer de reposer sur la science. C'est le fondement même de notre industrie.

La protection des stocks sauvages et de l'habitat est essentielle. Cela doit continuer. Cela ne veut pas dire qu'il ne peut y avoir de croissance dans l'industrie. On peut travailler main dans la main, à égalité. Nous voulons une mesure législative moderne, fondée sur des données scientifiques, souple et crédible, qui protège l'environnement et les aspects de la Loi sur les pêches. Les aspects de la Loi sur les pêches liés à la conservation et à la protection sont essentiels. Nous voulons qu'on accorde plus d'importance à la science qu'on ne le fait actuellement, et nous voulons que la communication scientifique fasse davantage partie de notre industrie.

Tout ce qui est important pour vous l'est aussi pour nous. Nous pensons aussi qu'une croissance durable est possible.

**La sénatrice Raine :** Vous dites donc que vous avez besoin de cette loi pour que les gens qui s'opposent à l'aquaculture aient l'assurance que l'industrie est bien réglementée. Est-ce que la loi permettra de faire cela?

**Mme Salmon :** Absolument.

**M. Ennis :** C'est certainement un élément très important. Je dirais à quiconque s'oppose à l'aquaculture que certains des meilleurs gardiens de l'océan sont les gens qui travaillent dans cette industrie, parce qu'ils gagnent leur vie tous les jours sur l'océan. Nous ne voulons certainement pas créer de problèmes. Nous voulons assurer la viabilité et la durabilité de notre industrie pour de nombreuses générations à venir.

Une question a été posée tout à l'heure au sujet du développement économique. Il a une incidence considérable sur les collectivités rurales, et il y a certes beaucoup de possibilités à ce chapitre. Si on jette un coup d'œil aux statistiques mondiales relatives à la consommation des produits de la mer, à la croissance démographique et aux facteurs économiques, on constate que la pêche d'espèces sauvages ne pourra pas suffire à la demande.

now. Roll ahead 20 years and it might be a lot more than the wild fisheries coming from aquaculture if it's done properly.

**The Chair:** We have already touched on the next topic, which I'd like to get some more feedback on. Certainly it's a topic that we've been engaged in from one end of the country to the other, and that is defining aquaculture as a fishing or farming activity. We heard some feedback already this evening, but I'm going to ask Senator Wells to make some opening comments or ask a question, whatever he may have, to start this part of the discussion.

I'd like to focus in on that, because one of the major issues that has been raised with us on several occasions is if a government finds a place to put an aquaculture act in place, defining exactly whether it's a fishery or a farming activity will be a very important part of that.

**Senator Wells:** Full disclosure: I used to be president of a company called Atlantic Halibut Farms, so I know a little bit about the aspect of farming and the things that go along with it.

When we talk about any kind of farming, whether it is fish farming or more familiar farming in fields with cattle or agricultural products, we talk about feed and rearing juveniles. We talk about the specific plots of land or space. We call them growers, whether it's seafood or cattle. We leave these spaces fallow sometimes. It's a farming term in both aquaculture and farming on land.

There's controlled harvesting, which we don't always have in the wild fishery. In the aquaculture industry, there's controlled harvesting. If you need 10,000 kilos of product, you get it. In the wild fishery, if you want 10,000 kilos of a product, you hope to have that through whatever fishing gear or methods you use. Of course, in fishing you control the stock or harvest through defined harvesting based on quotas, allocations or opening and closing of seasons, which are things that you don't have, things that you don't regulate in the aquaculture industry. Farmers take their product when they need it. There's not a defined season. It might be defined by weather or other factors, but it's not defined by regulation.

With respect to the regulations that guide it, and it's the Fisheries Act, which was developed in 1867, aquaculture is the square peg and the act is the round hole. I think that's what every operator that has to live under — the rules were designed for something completely different. Can you imagine if we had rules of the road for our vehicles that were designed for the period of horse-and-buggy? That's what I think we're facing now.

It's just a point of discussion to open up this part of the session. I open it to the floor, chair, for any of my colleagues to comment on that or give their view.

M. Stringer a mentionné tout à l'heure qu'environ 30 p. 100 des produits de la mer canadiens proviennent actuellement de l'aquaculture. Dans 20 ans, ce pourcentage pourrait être de loin supérieur si l'aquaculture est bien exploitée.

**Le président :** Nous avons déjà abordé le prochain sujet, mais j'aimerais avoir quelques explications de plus. C'est un sujet auquel nous nous intéressons tous, d'un bout à l'autre du pays, à savoir s'il faut définir l'aquaculture comme une activité de pêche ou comme une activité d'élevage. Nous avons déjà entendu quelques commentaires ce soir à ce sujet, mais je vais demander au sénateur Wells de nous présenter ses observations ou de poser une question, à sa guise, pour débiter cette partie de la discussion.

J'aimerais que nous mettions l'accent là-dessus, car l'un des principaux points qui ont été soulevés à plusieurs occasions, c'est qu'il sera très important, si le gouvernement parvient à mettre en place une loi sur l'aquaculture, d'établir précisément s'il s'agit d'une activité de pêche ou d'une activité d'élevage.

**Le sénateur Wells :** Pour tout dire, j'ai été président d'une entreprise appelée Atlantic Halibut Farms; je connais donc assez bien l'agriculture et tout ce qui s'y rattache.

Lorsqu'il est question d'agriculture, que ce soit la pisciculture ou les activités agricoles plus communes pratiquées dans les champs, comme l'élevage du bétail ou la culture de produits agricoles, nous parlons de l'alimentation et de l'élevage de juvéniles. Nous parlons de lots ou d'espaces spécifiques. Nous les appelons des aliments de croissance, que ce soit pour les produits de la mer ou le bétail. Nous laissons parfois ces espaces en jachère; c'est un terme utilisé tant dans les exploitations aquacoles que dans les exploitations agricoles.

La pêche est contrôlée, ce qui n'est pas toujours le cas pour la pêche sauvage. Dans l'industrie aquacole, la pêche est contrôlée. Si on a besoin de 10 000 kilos d'un produit, on les obtient. Pour ce qui est de la pêche sauvage, si on veut 10 000 kilos d'un produit, on espère pouvoir les obtenir grâce aux engins de pêche ou aux méthodes qu'on utilise. Évidemment, on contrôle les stocks en régissant la pêche en fonction des quotas, des allocations ou de l'ouverture et la clôture des saisons, ce qu'on ne fait pas, ce qui n'est pas réglementé dans l'industrie de l'aquaculture. Les éleveurs utilisent leur produit quand ils en ont besoin. Il n'y a pas de saison définie. Elle peut être définie par les conditions météorologiques ou d'autres facteurs, mais elle n'est pas définie par la réglementation.

En ce qui concerne les règlements qui la régissent, et c'est la Loi sur les pêches, qui a été élaborée en 1867, l'aquaculture est la quadrature, et la loi est le cercle. Je pense que c'est ce que tous les exploitants qui sont soumis... Les règles ont été établies pour quelque chose de complètement différent. C'est un peu comme si le code de la route pour nos véhicules avait été conçu pour l'époque des voitures à cheval. C'est ce à quoi nous sommes confrontés actuellement, selon moi.

Ce n'est qu'un élément de discussion pour amorcer cette partie de la séance. J'invite mes collègues à formuler des observations ou à donner leur point de vue.

**Ms. Salmon:** You said it very well. It was eloquent and absolutely accurate. When you look at definitions in other jurisdictions, the United Nations, everyone defines aquaculture as farming. We know that that hasn't always been the case in recent legal cases, but potentially that decision was made because there wasn't a clear definition of aquaculture in law in Canada.

Everywhere else where aquaculture operates, the United Nations defines aquaculture as farming. You could ask any operator of aquaculture in Canada and they will tell you they're farmers. That's what they do. So for us it's a very clear distinction.

**Senator Wells:** Maybe we could hear from Mr. Gilbert or Mr. Parsons. I've known both of them for a number of years through their efforts in the aquaculture industry, specifically Mr. Parsons. Do you have any thoughts on that?

Again, I'll say Jay Parsons has been involved in the aquaculture industry for more than 20 years, because I think that's when I first ran into him.

**Mr. Parsons:** By all means, thank you for the opportunity to comment. Certainly, as you've outlined, I've been involved in the aquaculture sector through the university community, working with industry and more recently with government, working in supporting the management and the regulation of it through the scientific work that we do.

As you've outlined, clearly the steps involved in aquaculture are quite different than the harvesting of fish from the wild. Certainly a number of the steps in terms of broodstock, including raising the young and having control over your stock, needing to feed them, controlled harvesting and looking after them, are clearly activities that are aligned with similar practices that occur in terrestrial farming.

Having said that, I think it's already been stated there have been legal decisions under our existing framework that have a different perspective, and my management colleagues are more prepared to be able to articulate those particular aspects. Having said that from the farming perspective, there are also common aspects of activities that aquaculture — occurring in an aquatic environment — has in common to the fishery as well. It's of course not all clear-cut, one or the other, because it is a common environment in which the fisheries and aquaculture take place, but certainly from the husbandry aspects that's very much in line with terrestrial practices.

**Mr. Gilbert:** For those of you who have known me for a long period of time, I'm trying to be very practical in the way that I approach my job and that I have to deliver the mandate of the department regarding aquaculture. As my dear colleague Kevin put it, we have to work with the tools we have. One of the tools we have is a Supreme Court decision in B.C. saying that aquaculture is a fishery. We decided to be practical and apply this in B.C., but

**Mme Salmon :** Vous avez très bien résumé la situation. C'est tout à fait exact. Les autres pays, les Nations Unies, tout le monde définit l'aquaculture comme une activité d'élevage. Nous savons que cela n'a pas toujours été le cas dans certaines affaires récentes, mais peut-être qu'il en a été ainsi parce que la loi au Canada ne définissait pas clairement ce qu'est l'aquaculture.

Partout ailleurs où on pratique l'aquaculture, les Nations Unies la définissent comme une activité d'élevage. N'importe quel aquaculteur au Canada nous dirait qu'il est éleveur. C'est ce qu'il fait. Pour nous, c'est une distinction très nette.

**Le sénateur Wells :** Nous pourrions peut-être entendre le point de vue de M. Gilbert ou de M. Parsons. Je les ai connus tous les deux il y a de nombreuses années grâce à leurs actions dans l'industrie aquacole, en particulier M. Parsons. Avez-vous des commentaires à formuler sur cette question?

Je dois dire encore une fois que Jay Parsons doit travailler dans l'industrie aquacole depuis plus de 20 ans, car c'est depuis ce temps que je le connais, je crois.

**M. Parsons :** Je vous remercie de me donner l'occasion de formuler des commentaires. Comme vous l'avez mentionné, je me suis impliqué dans le secteur aquacole par l'entremise du milieu universitaire, en travaillant avec l'industrie et plus récemment avec le gouvernement, afin d'appuyer la gestion et la réglementation de l'aquaculture par les travaux scientifiques que nous effectuons.

Comme vous l'avez souligné, les étapes propres à l'aquaculture sont très différentes de celles de la pêche du poisson sauvage. Par ailleurs, un certain nombre des étapes relatives au stock reproducteur, dont l'alevinage et le contrôle du stock, la nourriture, le contrôle de l'exploitation et la surveillance, sont des activités qui correspondent à des pratiques comparables dans l'élevage terrestre des animaux.

Il a déjà été mentionné, je crois, que des décisions de justice ont été rendues selon une perspective différente en vertu de notre cadre actuel, et mes collègues de la direction sauront mieux que moi vous parler de ces aspects en particulier. Cela dit, l'aquaculture — qui a lieu dans un milieu aquatique — a également des aspects communs avec les pêches. Évidemment, tout n'est pas clairement défini entre les deux; la pêche et l'aquaculture ont lieu dans un environnement commun, mais les aspects relatifs à l'élevage s'apparentent grandement aux pratiques en milieu terrestre.

**M. Gilbert :** Ceux d'entre vous qui me connaissent depuis longtemps savent que j'essaie d'accomplir mon travail de façon très pragmatique et que je dois réaliser le mandat du ministère en ce qui concerne l'aquaculture. Comme l'a dit mon collègue Kevin, nous devons travailler avec les outils à notre disposition. L'un de ces outils est une décision rendue par la Cour suprême, en Colombie-Britannique, qui indique que l'aquaculture est une

actually the decision was made under the Canadian Constitution. On paper, aquaculture is a fishery across Canada, and that's what we have to deal with.

If I may, I'll come back to the point that I was making previously, which is the fact that if we have an aquaculture act that sticks to the fact that aquaculture, legally speaking, is a fishery, then this has some consequences. This would mean that for the first time we would have a national act dealing with aquaculture, but a big part of it making it a federal jurisdiction, because the fishery is a federal jurisdiction only, as you all know. It's a very complex situation.

In terms of fixing or looking at the issue we're facing from a legal perspective, it would need the highest level of government decision and it would not go easily. Because some provinces might like the idea that aquaculture would be a fishery and others would not. It would start a round of discussion between the two levels of government again. At the end of it, we might be in a better situation, but how long would this take? I don't think anybody knows.

Again, the core of the issue comes from the fact that aquaculture is not defined, but whatever we decide it would be, it has some pros and cons. I can tell you that we're working within the framework we have now, and we're making some progress, certainly not as fast as the industry would like to see it happen. But the AAR, the aquaculture activities regulations, will make a big difference from that perspective in terms of siting and daily operation, in terms of what DFO will do practically to help better manage the industry.

One last comment I would make: Again, my personal view on the need for an act or not is irrelevant, but one thing I would say is that since 2010, since we took over part of the jurisdiction in B.C. to deal with aquaculture and we've established this new program, we have seen, I think it's fair to say, an improvement in terms of social licence of aquaculture in B.C. We've seen people more and more interested in looking at all the information we can provide because we have access to that information, being the main regulator. So transparency is the reason for it.

At the end of five years of federal jurisdiction in B.C., under the Fisheries Act for aquaculture being a fishery, we're just about to allow some industry expansion. Actually, we've issued two new licences for new sites in B.C., not only because we have the tools to do it properly but also because the acceptance of the aquaculture fact is improving in B.C.

pêche. Nous avons décidé d'appliquer cela de façon concrète en Colombie-Britannique, mais en fait, la décision a été prise en vertu de la Constitution canadienne. Sur papier, l'aquaculture est une pêche dans l'ensemble du Canada, et c'est cela, la réalité.

Si vous le permettez, j'aimerais revenir sur le point que j'ai soulevé tout à l'heure, soit que si nous avons une loi sur l'aquaculture qui s'en tiendrait au fait que sur le plan juridique, l'aquaculture est une pêche, alors cela aurait des conséquences. Cela voudrait dire que pour la première fois, nous aurions une loi nationale sur l'aquaculture, mais aussi que l'aquaculture relèverait en grande partie de la compétence fédérale, puisque les pêches relèvent uniquement de la compétence fédérale, comme vous le savez tous. C'est une situation très complexe.

Pour régler ou examiner la question à laquelle nous sommes confrontés d'un point de vue juridique, il faudrait faire appel au plus haut niveau décisionnel du gouvernement, et ce ne serait pas facile, car certaines provinces aimeraient l'idée que l'aquaculture soit considérée comme une pêche, mais d'autres non. S'ensuivrait une autre série de discussions entre les deux ordres de gouvernement. Au bout du compte, nous serions peut-être dans une meilleure situation, mais combien de temps cela prendrait-il? Je pense que personne ne le sait.

Encore une fois, le cœur de la question est lié au fait qu'on ne définit pas ce qu'est l'aquaculture, mais peu importe ce que nous déciderons, il y aura des avantages et des inconvénients. Je peux vous dire que nous travaillons à l'intérieur du cadre que nous avons actuellement et que nous faisons des progrès, quoique à un rythme plus lent que ce que souhaiterait l'industrie. Toutefois, le Règlement sur les activités liées à l'aquaculture, ou RAA, permettra d'améliorer sensiblement les choses sur le plan des emplacements, de l'exploitation quotidienne et de ce que fera concrètement le MPO pour assurer une meilleure gestion de l'industrie.

J'aimerais faire un dernier commentaire. Encore une fois, mon opinion personnelle au sujet de la nécessité d'une loi n'a pas d'importance, mais je dirais que depuis 2010, depuis que nous nous occupons d'aquaculture en Colombie-Britannique et que nous avons élaboré ce nouveau programme, je crois qu'il est juste de dire que nous avons vu une amélioration sur le plan du permis social à ce chapitre dans cette province. De plus en plus de gens sont intéressés à examiner toute l'information que nous pouvons leur fournir; nous avons accès à cette information, puisque nous sommes le principal organisme de réglementation. La transparence le justifie.

Après cinq années de compétence fédérale en Colombie-Britannique, en vertu de la Loi sur les pêches, puisque l'aquaculture est une pêche, nous sommes sur le point de permettre une expansion de l'industrie. D'ailleurs, nous avons délivré deux nouveaux permis pour de nouveaux emplacements en Colombie-Britannique, non seulement parce que nous avons les outils nécessaires, mais aussi parce que l'acceptation du concept de l'aquaculture est en hausse en Colombie-Britannique.

I can say only this: Even for the two new sites that licences were issued for, those licences are in the name of First Nations, which is a first. Eight, ten years ago, there was a movement within First Nations opposed to finfish aquaculture. Today, five years after the implementation of the Pacific Aquaculture Regulations, we see even First Nations asking for salmon farming licences, which is a fact that says a lot.

**Mr. Stringer:** In addition to what my colleagues have said, I'd say a couple of things. First, the issue of is it farming or is it fisheries. Presumably, it's about both. It's an interesting debate. I hear different views from different people quite regularly on it. As has been pointed out by many, the consequences of where you formally land on that, if you were to move forward and define it, is pretty significant.

At this point, we have court decisions, we have the practical reality of how it's being managed by provinces in different areas, and those are things that at this point we respect the court decision where it was made, we respect the provincial jurisdiction and we have good relations with provinces — all of that.

Second, we've all said, including me in my opening remarks, that the Fisheries Act in 1868 did not envision a modern aquaculture world, and therefore it would be a challenge to say it's a perfect tool for it.

It's been pointed out that it didn't actually envision a modern wild fishery either. It's been pointed out by the fisheries community and others as well. It's been a challenge to change that Fisheries Act. We've had some changes but not that many changes. But in the wild fishery we've made it work, and in the aquaculture industry we've made it work. We've had efforts to adjust, change the Fisheries Act for the wild fishery. Would that have made the wild fishery an approved regulatory — I'm not 100 per cent sure, but those things went forward, and you're hearing proposals with respect to aquaculture as well. We have made it work both in the wild fishery and in aquaculture.

**The Chair:** Thank you, Senator Wells. Great discussion again.

I want to move into our third topic.

**Senator McInnis:** Can I read something into the record? It is important with respect to this. I just found the quote that I had. This is from the B.C. Supreme Court:

. . . “finfish aquaculture” is a “fishery,” and falls within the exclusive jurisdiction of Parliament under subsection 91(12) of the *Constitution Act, 1867*.

The court “ruled that the majority of the provisions of provincial aquaculture legislation lie outside the constitutional jurisdiction of the province.”

Je ne peux que dire ceci : même en ce qui concerne les deux nouveaux sites, on a délivré des permis au nom des Premières Nations, ce qui constitue une première. Il y a huit ou dix ans, un mouvement au sein des Premières Nations s'opposait à la pisciculture. Aujourd'hui, cinq ans après la mise en œuvre du Règlement du Pacifique sur l'aquaculture, même les Premières Nations demandent des permis pour la salmoniculture. Cela en dit long.

**M. Stringer :** Je veux ajouter deux ou trois éléments à ce qu'ont dit mes collègues. Premièrement, pour ce qui est de déterminer s'il s'agit d'une activité d'élevage ou de pêche, c'est vraisemblablement les deux. C'est un débat intéressant. J'entends régulièrement divers points de vue à ce sujet. Comme bien des gens l'ont souligné, si l'on devait le définir, les conséquences seraient très importantes.

En ce moment, il y a les décisions rendues par les tribunaux et la façon dont les provinces gèrent la situation concrètement, et jusqu'à maintenant, nous respectons la décision du tribunal, le cas échéant, et la compétence provinciale et nous avons de bonnes relations avec les provinces — et ainsi de suite.

Deuxièmement, nous avons tous dit, et je l'ai fait dans ma déclaration préliminaire, qu'au moment de la rédaction de la Loi sur les pêches, en 1868, il était difficile d'imaginer la situation de l'aquaculture moderne, et il serait donc difficile de dire que c'est un outil parfait.

On a souligné également qu'on n'avait pas imaginé la pêche sauvage moderne non plus. C'est ce que disent des gens du monde des pêches et d'ailleurs également. Il est difficile de modifier la Loi sur les pêches. Nous avons apporté quelques changements, mais ils ne sont pas nombreux. Toutefois, nous avons réussi à faire fonctionner les choses, tant du côté de la pêche sauvage que de l'aquaculture. Des efforts ont été déployés pour modifier la Loi sur les pêches en fonction de la pêche sauvage. Pour ce qui est de savoir si cela a fait en sorte que le cadre réglementaire est approuvé, je n'en suis pas complètement sûr, mais ces choses ont été mises de l'avant, et l'on fait des propositions également en ce qui concerne l'aquaculture. Nous avons réussi tant du côté de la pêche sauvage que de celui de l'aquaculture.

**Le président :** Merci, sénateur Wells. Une fois de plus, nous avons eu droit à une excellente discussion.

Je veux passer à notre troisième sujet.

**Le sénateur McInnis :** Puis-je lire quelque chose aux fins du compte rendu? C'est important. Je viens de trouver la citation que j'avais. Il s'agit d'un passage de la décision de la Cour suprême de la Colombie-Britannique :

« l'aquaculture de poissons » est une « pêche » et elle relève de la compétence exclusive du Parlement conformément au paragraphe 91(12) de la *Loi constitutionnelle* de 1867.

La cour « a décidé que la majorité des dispositions de la loi provinciale régissant l'aquaculture ne relèvent pas des compétences constitutionnelles de la province ».

That I think is extremely important, a very important statement. It goes on to say that the only jurisdiction the province has is to look after marine plants on the bottom of the ocean floor. That is an important thing as we go forward as to what we're going to do.

Sorry about that.

**The Chair:** No. It's a good interjection.

**Mr. Ennis:** We've heard a few times now this evening that DFO has to work with the tools that they have available. I would think the courts are much the same. They have to define it as a fishery because there is no definition of aquaculture. If you look in the Fisheries Act, it's not even in there.

**Senator McInnis:** It's in the Constitution.

**Mr. Ennis:** I haven't read that one yet. Eric made some good comments a few moments ago, but at the very end of his statement he said that the First Nations have applied for fish farming licences. There's a lot of confusion around whether it's farming or fishery, but I thought it was interesting that they applied for fish farming licences. To David's point earlier about is it farming or fishing, I think we all agree we need some clarity around that.

**The Chair:** Words are important.

Moving on to our third topic for discussion this evening, and certainly I thank you again for the great feedback that we're receiving here. Just to clarify from my opening remarks, the topic is existing federal and provincial review processes.

I'd like to have some conversation — I think Senator McInnis is going to lead us off here — on the progress achieved under the National Aquaculture Strategic Action Plan Initiative and an MOU that was signed a while back with the Atlantic provinces. So basically trying to get some feedback from the people gathered here this evening of your take on what is happening up to date in relation to the federal and provincial processes and is there something we could learn from those? Is there an order we need to do? Part and parcel of what we're trying to do here is trying to find an avenue to move.

I'll turn the floor over to Senator McInnis, who will initiate this discussion.

**Senator McInnis:** I'll be very brief. Basically, the federal and provincial governments — and I believe all provinces are represented here, are they? I think they are. You're looking at the regulatory frameworks to enable harmonization of the regimes that would lead to reduced regulatory burden.

The committee, as I understand, was founded in 2010, five years ago. I know from past experience that these things don't move quickly, but it would be interesting to see where you are

Je pense que c'est un élément extrêmement important, une déclaration très importante. Elle dit ensuite que la seule compétence que la province a, c'est celle s'appliquant aux plantes marines, dans le fond marin. C'est un élément important pour la suite des choses, pour ce que nous allons faire.

Excusez-moi.

**Le président :** Non, c'était une bonne intervention.

**M. Ennis :** On a entendu à quelques reprises ce soir que le MPO doit travailler avec les outils qu'il a à sa disposition. Il me semble que c'est aussi le cas des tribunaux. Ils doivent définir l'aquaculture en tant que pêche parce qu'il n'existe pas de définition. En examinant la Loi sur les pêches, on se rend compte que ce n'est même pas là.

**Le sénateur McInnis :** C'est dans la Constitution.

**M. Ennis :** Je n'en ai pas encore fait la lecture. Eric vient de faire de bonnes observations, et à la toute fin, il a dit que les Premières Nations ont fait des demandes de permis. Il règne déjà une grande confusion quant à savoir s'il s'agit d'une activité d'élevage ou de pêche, mais je trouve intéressant qu'elles aient fait des demandes de permis. Pour revenir à ce que disait David, pour ce qui est de déterminer s'il s'agit d'une activité d'élevage ou de pêche, je pense que nous convenons tous qu'il faut préciser les choses à cet égard.

**Le président :** Les mots sont importants.

Nous passons maintenant à notre troisième sujet de discussion de la soirée, et je vous remercie encore une fois de vos excellents commentaires. Pour en revenir à ce que j'ai dit dans ma déclaration préliminaire, il s'agit des processus existants de révision fédérale et provinciale.

J'aimerais que nous discussions — et je crois que c'est le sénateur McInnis qui commencera — des progrès réalisés dans le cadre de l'Initiative nationale pour des plans d'action stratégiques en aquaculture et du protocole d'entente qui a été signé avec les provinces de l'Atlantique il y a un certain temps. Il s'agit essentiellement d'obtenir le point de vue des gens rassemblés ici ce soir sur ce qui se passe jusqu'à maintenant sur le plan des processus de révision fédérale et provinciale. Pouvons-nous en retirer quelque chose? Nous faut-il adopter un décret? Ce que nous essayons de faire en partie, c'est trouver un moyen de faire progresser les choses.

Je cède la parole au sénateur McInnis, qui lancera la discussion.

**Le sénateur McInnis :** Je serai très bref. En fait, les gouvernements fédéral et provinciaux — et je crois que toutes les provinces sont représentées ici, n'est-ce pas? Je pense que oui. On examine les cadres réglementaires pour favoriser l'harmonisation des régimes, ce qui réduirait le fardeau réglementaire.

Je crois comprendre que le comité a été formé en 2010, soit il y a cinq ans. Je sais par expérience que ces choses ne changent pas rapidement, mais il serait intéressant de savoir où vous en êtes à

with respect to it. You may have considerable information now as to how this may be. There may be some consolidation, condensing and so on. Would you comment on that, please?

**Mr. Stringer:** I'll start and I will ask Mr. Gilbert to add.

I have a couple of comments in terms of how we work with provinces. The Canadian Council of Fisheries and Aquaculture Ministers has a body underneath it, which is co-chaired by Mr. Gilbert and one of the ADMs from the provinces. Because of the jurisdiction, the split jurisdiction, the difference in B.C. and the difference in P.E.I., we have had to have good working relationships. A number of groups were involved, and there may be people at the table who helped push us in this direction, which is to say we need a national strategy for aquaculture. We recognize that at this time the jurisdiction is diffuse, and therefore let's, at the very least, get the federal government, provinces and territories together to come up with a set of objectives that is, in fact, an action plan with year 1, year 2 and year 3 objectives to try to move forward on all of the elements where we have shared jurisdiction. There were science, regulatory and economic development components. I will ask Mr. Gilbert to speak to where that is. I know an assessment has been done recently, an evaluation by the parties, and what we need to recommit to going forward.

It is one of the tools we have with provinces and territories to try to coordinate, regulate and ensure. For example, I know you've talked about fish health recently. That's jurisdiction that the provinces and the federal government have. We need a fish health regime that is consistent across the sector, and we need to make sure we are setting standards.

I will ask Mr. Gilbert to speak specifically to some of the things in there, some of the evaluation and what we might learn from it.

**Mr. Gilbert:** The National Aquaculture Strategic Action Plan Initiative, or NASAPI, was a first in Canadian history. In 2010, for the first time, we gave both levels of government a national strategy to tackle the aquaculture industry and try to move on many issues. It was an ambitious plan. I think we had close to 160 actions that we had to make happen over a five-year period.

As I said, it was a provincial-federal-territorial strategy, but we engaged the industry in the development of it extensively. We had numerous consultations and meetings across the country, including discussions with First Nations and conservation organizations.

cet égard. Vous avez peut-être beaucoup d'information maintenant sur la situation. On parle peut-être de consolidation, d'accélération des choses, et cetera. Pourriez-vous nous donner votre point de vue?

**M. Stringer :** Je vais commencer, et je demanderai à M. Gilbert d'intervenir.

J'ai quelques observations à faire sur la façon dont nous collaborons avec les provinces. Le Conseil canadien des ministres des Pêches et de l'Aquaculture comprend un organisme qui est coprésidé par M. Gilbert et l'un des SMA des provinces. En raison de la question des compétences, du partage des compétences, de la situation en Colombie-Britannique et de celle de l'Île-du-Prince-Édouard, il nous faut avoir de bonnes relations de travail. Un certain nombre de groupes ont participé, et peut-être que certaines personnes présentes nous ont aidés à aller dans cette voie, c'est-à-dire que nous avons besoin d'une stratégie nationale pour l'aquaculture. Nous savons qu'à l'heure actuelle, la compétence est diffuse; essayons donc, à tout le moins, de réunir le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires pour trouver une série d'objectifs qui constitue, en fait, un plan d'action comprenant des objectifs pour chaque année, la première, la deuxième et la troisième, afin de réaliser des progrès dans les aspects dont nous partageons la responsabilité. Il y avait des éléments liés à la recherche, à la réglementation et au développement économique. Je vais demander à M. Gilbert de nous dire où en sont les choses. Je sais qu'une évaluation a été effectuée récemment, et je sais quels engagements il faut renouveler pour aller de l'avant.

C'est l'un des outils que nous avons en commun avec les provinces et les territoires pour essayer de coordonner, de réglementer et de garantir des choses. Par exemple, je sais que vous avez parlé de la santé des poissons récemment. C'est une compétence que les provinces et le gouvernement fédéral ont en commun. Nous avons besoin d'une réglementation uniforme sur la santé des poissons, et nous devons nous assurer d'établir des normes.

Je vais demander à M. Gilbert de parler de certains éléments en particulier en ce qui concerne l'évaluation et ce que nous pourrions en retirer.

**M. Gilbert :** L'Initiative nationale pour des plans d'action stratégiques en aquaculture, ou l'INPASA, a été une première dans l'histoire du Canada. En 2010, pour la première fois, nous avons donné aux deux ordres de gouvernement une stratégie nationale pour régler bon nombre de problèmes de l'industrie aquacole. C'était un projet ambitieux. Je pense que nous devons réaliser près de 160 mesures en cinq ans.

Comme je l'ai dit, il s'agissait d'une stratégie provinciale-fédérale-territoriale, mais nous avons mobilisé l'industrie dans une large mesure pour son élaboration. Nous avons tenu de nombreuses consultations et réunions partout au pays, ce qui inclut des discussions avec les Premières Nations et les organismes de conservation.

It was a first. Because it was a first, it was pretty ambitious and we're in the fifth year now, so we did an evaluation of where we are. I would say we didn't realize everything that was planned in the strategy, but, certainly, we tackled most of the actions and we moved on many of them.

It's government, so it takes time, but the first example I would mention is the renewal of the National Code on Introductions and Transfers of Aquatic Organisms that was in existence in 2005, if I recall well. That needs to be renewed. This is a national code that delineates roles and responsibilities within the federal family but also the provinces and even the industry, as it deals with transfer of aquatic organisms, mostly from fish health issues, so from a transfer of disease perspective.

This code was signed off by all ministers, provincial and federal, and the trigger to do that was the new role of the Canadian Food Inspection Agency that they will take on. The CFIA is already responsible for the export and import of live organisms, but they will soon implement the domestic component of the National Aquatic Animal Health Program. So that federal organization is taking over some of the old DFO responsibility as it relates to fish health. We have to therefore delineate a new rules and responsibilities scheme for all of us and make sure CFIA will be sitting at the table and coordinating their action with us and with the provinces.

I think this is a great achievement. For the first time, we can tell anybody who wants to know, including the average Canadian who is not involved in the aquaculture industry, how we are managing fish health in this country.

A second example is the Canadian Shellfish Sanitation Program modernization. Again, it deals with food safety, shellfish health and access to market, and this one was planned to be modernized within NASAPI. We are about to finalize that process.

I need to mention here, in terms of governance structure, we have, as you mentioned, an MOU signed with all the Atlantic Provinces, Quebec and B.C. That came from the ADs when we didn't agree on who is responsible for aquaculture, so we said: Let's work that out, put the legal issue aside and in practical terms let's determine who will do what. Those MOUs have been in place for decades, and they have a governance structure, a federal-provincial committee that deals with daily operations of both sides, federal and provincial, as they relate to aquaculture. NASAPI was built on this. The delivery mechanism at the provincial level was the committee of the MOU that was responsible to review priorities on a yearly basis, follow progress on any of those priorities and report at the national level on progress done for any given year.

C'était une première. Parce que c'était une première, c'était un projet très ambitieux et nous en sommes à notre cinquième année. Nous avons donc évalué où nous en sommes. Je dirais que nous n'avons pas accompli tout ce qui était prévu dans la stratégie, mais nous nous sommes attaqués à la plupart des mesures et avons agi pour bon nombre d'entre elles.

On parle ici du gouvernement, et il faut donc du temps, mais le premier exemple que je vous donnerais, c'est la version renouvelée du Code national sur l'introduction et le transfert d'organismes aquatiques, qui était en vigueur en 2005, si je me souviens bien. Il faut le renouveler. C'est un code national qui définit les rôles et les responsabilités non seulement dans la famille fédérale, mais également dans les provinces et même dans l'industrie, puisqu'il concerne le transfert d'organismes aquatiques, surtout des questions liées à la santé des poissons, donc du point de vue du transfert de maladies.

Le code a été approuvé par tous les ministres, tant à l'échelle provinciale qu'à l'échelle fédérale, et l'élément déclencheur, c'est le nouveau rôle qu'aura l'Agence canadienne d'inspection des aliments. L'ACIA est déjà responsable de l'exportation et de l'importation des organismes vivants, mais bientôt, elle mettra en œuvre le volet national du Programme national sur la santé des animaux aquatiques. Ainsi, l'organisme fédéral se chargera d'une partie des anciennes responsabilités qu'avait le MPO relativement à la santé des poissons. Nous devons donc définir un nouveau régime de règles et de responsabilités pour nous tous et nous assurer que l'ACIA participera et coordonnera ses mesures avec les nôtres et celles des provinces.

Je pense que c'est une grande réalisation. Pour la première fois, nous pouvons dire à tous les gens qui veulent le savoir, dont les Canadiens qui ne travaillent pas dans l'industrie aquicole, comment nous gérons la santé des poissons au pays.

Comme deuxième exemple, il y a la modernisation du Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques. Encore une fois, il s'agit de la sécurité des aliments, de la santé de mollusques et de l'accès au marché, et on prévoyait moderniser ce volet dans le cadre de l'INPASA. Nous sommes sur le point de terminer le processus.

Je dois mentionner que sur le plan de la structure de gouvernance, comme vous l'avez mentionné, un PE a été signé avec les provinces de l'Atlantique, le Québec et la Colombie-Britannique. Cela est venu des SMA, lorsque nous ne nous entendions pas sur les responsabilités de chacun en matière d'aquaculture, et nous avons dit ceci : réglons la question, mettons de côté le volet légal et déterminons quelles sont concrètement les responsabilités de chacun. Ces PE existent depuis des décennies, et il y a une structure de gouvernance, un comité fédéral-provincial, qui s'occupe des activités quotidiennes des deux côtés, fédéral et provincial, en ce qui a trait à l'aquaculture. L'INPASA a été créée sur cette base. Le mécanisme d'application à l'échelle provinciale, c'était le comité du PE, qui était responsable d'examiner les priorités chaque

I think we can say that NASAPI was certainly not perfect but a success in terms of coordination amongst the federal-provincial governments and we delivered on major action items.

Finally, as I said, this strategy is coming to an end, and just so you know, we and all the provinces agree that we should renew the strategy. We need a national strategy for aquaculture and we also agree that this new strategy needs to be a little more focused. Maybe a little bit less ambitious, but we can deliver on 100 per cent of the actions we agree to do.

**Senator McInnis:** Would this not be a good vehicle to do the act if there was such a thing?

**Mr. Gilbert:** I would say in terms of talking with the provinces, it would be the vehicle for sure.

**Senator McInnis:** How often do you meet?

**Mr. Gilbert:** The ministers responsible for aquaculture and fisheries meet once a year, normally in June. All the deputy ministers of all the lead agencies, including us and the provinces, have a conference call three times a year. Under this umbrella, we have what we call the “strategic management committee on aquaculture,” which is the one I am co-chairing with a provincial co-chair. This committee meets as needed, so it’s at least four to five times a year, if not more.

When we developed the aquaculture activities regulations, we had to engage the provinces, so we used the strategic management committee to do that. Last year, we had eight or ten meetings — conference calls or face-to-face meetings. It’s pretty useful and it’s working pretty well.

**Mr. Stringer:** Regardless of whether there is an act or going with the current arrangement, what is good about the current structure with the provinces is it does start at the ministers, and ministers get a report every year, whether or not there is progress. There is a discussion about this by ministers, there is reporting up to ministers, preparation, et cetera, so there is that discipline that’s brought to it. Then there are deputies who get together and when they do it three times a year, I can promise you that there is a flurry of activity to say what progress have we made and let’s make sure, you know. We also have the working level connections that work. It is a necessary connection that we’ve got and whether it’s NASAPI or our regular work, that structure of engagement with provinces and territories has been quite useful.

**Senator Raine:** What does NASAPI stand for?

**Mr. Gilbert:** National Aquaculture Strategic Action Plan Initiative.

année, de suivre les progrès concernant ces priorités et de faire rapport à l’échelle nationale sur les progrès réalisés durant l’année.

L’INPASA n’était peut-être pas parfaite, mais elle a été une réussite sur le plan de la coordination entre les gouvernements fédéral et provinciaux. De plus, nous avons livré la marchandise sur le plan des mesures prioritaires.

Enfin, comme je l’ai dit, cette stratégie prendra bientôt fin, et à titre informatif, toutes les provinces et nous convenons que nous devrions la renouveler. Nous avons besoin d’une stratégie nationale sur l’aquaculture, et nous convenons également que la nouvelle stratégie devrait être un peu mieux ciblée. Il faudrait peut-être qu’elle soit un peu moins ambitieuse que la précédente, mais nous devrions pouvoir prendre toutes les mesures sur lesquelles nous nous entendons.

**Le sénateur McInnis :** Ne s’agirait-il pas d’un bon véhicule pour la loi, le cas échéant?

**M. Gilbert :** Pour ce qui est des discussions avec les provinces, sans aucun doute.

**Le sénateur McInnis :** À quelle fréquence vous réunissez-vous?

**M. Gilbert :** Les ministres responsables de l’Aquaculture et des Pêches se rencontrent une fois par année, habituellement en juin. Les sous-ministres des organismes responsables, fédéraux et provinciaux, tiennent trois conférences téléphoniques durant l’année. Dans ce cadre, nous avons ce que nous appelons le Comité de gestion stratégique de l’aquaculture, que je coprésidé avec un représentant d’une province. Le comité se réunit au besoin, donc quatre ou cinq fois par année, ou peut-être plus.

Lorsque nous avons élaboré le Règlement sur les activités d’aquaculture, il nous fallait mobiliser les provinces, et nous l’avons fait par le Comité de gestion stratégique. L’an dernier, nous avons tenu 8 ou 10 réunions — conférences téléphoniques ou réunions en personne. C’est assez utile et cela fonctionne bien.

**M. Stringer :** Que l’on adopte une loi ou que l’on agisse dans le cadre actuel, ce qu’il y a de bon dans la présente structure, c’est que tout part des ministres, et les ministres reçoivent un rapport chaque année, qu’il y ait des progrès ou non. Les ministres en discutent, un rapport est présenté, et cetera, de sorte qu’on impose une certaine discipline. Ensuite, des sous-ministres se réunissent et lorsqu’ils le font trois fois par année, je peux vous garantir qu’une série d’activités a lieu pour déterminer quels progrès ont été faits, vous savez. Nous avons également un bon lien. C’est un lien qui s’impose et qu’il s’agisse de l’INPASA ou de nos activités normales, cette structure d’engagement avec les provinces et les territoires est très utile.

**La sénatrice Raine :** Que signifie INPASA?

**M. Gilbert :** Initiative nationale pour des plans d’action stratégiques en aquaculture.

**Senator Meredith:** In your collaboration with the provinces, are there any major concerns that are brought to DFO with respect to how you move forward under this new initiative?

**Mr. Gilbert:** I can assure you that they are raising tons of concerns on a regular basis.

**Senator Meredith:** How are you addressing those?

**Mr. Gilbert:** It depends on what we are talking about. Sometimes the province would use that platform as a good venue to discuss their concerns that they know we're not responsible for, but as the lead agency that we should help out with.

The coming into play of the Canadian Food Inspection Agency is a good example where CFIA was not used to working with the provincial aquaculture folks. They have their network in place on the agriculture side, but since they've taken over aquatic animal health issue or program they have to develop that network. Developing the National Aquatic Animal Health Program was a major endeavour from CFIA and they used the SMC under the Canadian Council of Fisheries and Aquaculture Ministers to deal with the province with us sitting at the table. It was pretty efficient.

Each and every time any member of that CCFAM is moving forward on any regulatory initiative, this is something that would be discussed at that table, both only from an information sharing perspective, but also in terms of coordination.

Senator McInnis mentioned that the Nova Scotia government is moving forward in regulatory reform. We exchange a lot, in order to make sure that through the development of the Aquaculture Activity Regulation, we will not overlap in any way what the province is planning to do. That's another example. If there is some emerging issue like access to market, we could have a conference call organized very rapidly in order to discuss that amongst the federal and provincial family.

This governance structure, in my view, is very useful. Actually, I see it as a "must" because aquaculture is a shared jurisdiction and the lack of coordination between the federal government and the province was mentioned many times in the past as something that impedes the industry from moving forward and that provoked or caused more confusion. So the CCAFAM umbrella and the Strategic Management Committee on Aquaculture were designed, put in place, maybe 10 years ago and it was exactly to address that lack of coordination.

It's not perfect. It's far from going as far as an aquaculture act in terms of coordination, but it certainly was very efficient and useful.

**Senator Meredith:** Thank you so much.

**The Chair:** I want to thank our witnesses.

**Le sénateur Meredith :** Dans le cadre de votre collaboration avec les provinces, soulèvent-elles des préoccupations au MPO quant aux mesures que vous prenez dans le cadre de la nouvelle initiative?

**M. Gilbert :** Je peux vous assurer qu'elles expriment d'innombrables préoccupations de façon régulière.

**Le sénateur Meredith :** Comment intervenez-vous?

**M. Gilbert :** Tout dépend de ce dont il s'agit. Parfois, la province utilise cette plateforme pour discuter des problèmes dont nous ne sommes pas responsables, mais au sujet desquels nous devons l'aider à titre de membres du principal organisme.

L'entrée en jeu de l'Agence canadienne d'inspection des aliments est un bon exemple du fait que les gens de l'ACIA n'étaient pas habitués de collaborer avec les responsables provinciaux de l'aquaculture. Ils ont déjà un réseau en place pour le volet de l'agriculture, mais puisqu'ils récupèrent le programme sur la santé des animaux aquatiques, ils doivent établir ce réseau. L'élaboration du Programme national sur la santé des animaux aquatiques constituait une entreprise majeure de l'ACIA, qui a eu recours au CGS — le sous-comité du Conseil canadien des ministres des Pêches et de l'Aquaculture — pour traiter avec la province. Le processus s'est avéré très efficace.

Chaque fois qu'un membre du CCFAM prend des mesures concernant une initiative de réglementation, cela fait l'objet de discussions, non seulement sur le plan de la communication d'information, mais également pour ce qui est de la coordination.

Le sénateur McInnis a dit que le gouvernement néo-écossais prend des mesures sur le plan de la réforme réglementaire. Nous communiquons beaucoup pour nous assurer que dans le cadre de l'élaboration du Règlement sur les activités d'aquaculture, nous ne ferons rien qui recoupe les mesures que la province prévoit prendre. C'est un autre exemple. Si des problèmes se posaient sur le plan de l'accès au marché, par exemple, nous pourrions tenir une conférence téléphonique très rapidement pour que les représentants fédéraux et provinciaux en discutent.

À mon avis, cette structure de gouvernance est très utile. En fait, je la considère indispensable, car l'aquaculture est une compétence partagée et on a dit maintes fois dans le passé que le manque de coordination entre le gouvernement fédéral et les provinces empêche l'industrie d'aller de l'avant et accroît la confusion. Ainsi, le CCFAM et le Comité de gestion stratégique de l'aquaculture ont été conçus et mis en place il y a peut-être 10 ans, et l'objectif était justement d'améliorer la coordination.

Ce n'est pas parfait. Ce n'est pas comparable à une loi sur l'aquaculture sur le plan de la coordination, mais cela a été certainement très efficace et utile.

**Le sénateur Meredith :** Merci beaucoup.

**Le président :** Je remercie nos témoins.

**Senator McInnis:** We all know there is opposition to aquaculture on different fronts. You talk about growth of the industry. What effect has that had on the growth of your industry or lack thereof? Has that stopped the corporations from going forward?

**Ms. Salmon:** It is an interesting question and I think it's a good one because there is opposition against our industry from a small vocal minority, as there are against other industries, which is certainly challenging. But from our industry's perspective, what is most critical is to have a federal government that sees the vision for what this industry can be and supports it for that future growth. That's what we have not seen to date. So again, not to be critical of what has gone on before because there has been some good work and we are a significant industry, but we could be so much more. We've lost 42 per cent market share over the last decade and other countries have raced ahead. What we see as an impediment is the fact that we need a modern approach to how we are managed. We need a government that sets the vision for growth while at the same time ensuring environmental sustainability.

We can talk about words and definitions and say it's too difficult. We can talk about that we have a complex governance system. We all know that. But let's not lose sight of our goal of supporting a critical food producing industry that can do a lot for coastal communities and First Nations. It can be an economic driver and produce a healthy, nutritious product that not only Canadians need, but that the world needs.

I think we have to step back and realize what we are here to talk about. We can find all the reasons why it's difficult to do it because it has not been done before, but what is the purpose here? We want Canada to be a leader in a seafood farming industry that supports and respects the environment, which also moves ahead and not only creates jobs, but creates a healthy protein. I want to leave you with that comment because we have to remember why we are doing this.

**Senator McInnis:** But we want to do it correctly.

**Ms. Salmon:** Absolutely and our impediment has not been the public issues, which are challenging, to be sure. But that has not stopped our industry moving ahead.

**Ms. Parker:** If I could just add to what Ms. Salmon said. I agree with her. We are a farming industry. The Fisheries Act is ultimately a conservation and protection tool. So it puts the government in a conflict under the Fisheries Act to be promoting an industry that operates in the marine environment, or pardon me, enabling an industry like ours that farms in a marine environment when their ultimate goal is protection and conservation. So it makes the decision-making to move forward perhaps more difficult.

**Le sénateur McInnis :** Nous savons tous que des gens s'opposent à l'aquaculture à différents niveaux. Vous parlez de la croissance de l'industrie. Quel effet cela a-t-il eu sur la croissance de votre industrie? Cela a-t-il empêché les sociétés d'aller de l'avant?

**Mme Salmon :** C'est une question intéressante et une très bonne question, car comme c'est le cas pour d'autres industries, une petite minorité s'oppose à la nôtre avec véhémence, ce qui représente un défi. Toutefois, du point de vue de l'industrie, le plus important, c'est que le gouvernement fédéral comprenne ce que l'industrie peut devenir et qu'il l'aide à croître. C'est ce que nous n'avons pas encore observé. Encore une fois, je ne veux pas critiquer ce qui s'est passé auparavant, car du bon travail a été effectué et notre industrie est importante, mais nous pourrions en faire tellement plus. Au cours des 10 dernières années, nous avons perdu 42 p. 100 de la part de marché, et d'autres pays sont plus avancés. Ce que nous considérons comme un obstacle, c'est le fait que nous avons besoin de l'adoption d'une approche moderne sur la façon dont notre industrie est gérée. Nous avons besoin d'un gouvernement qui élabore une vision pour la croissance tout en assurant la viabilité de l'environnement.

Nous pouvons parler des mots et des définitions et dire que c'est trop difficile. Nous pouvons dire que nous avons un système de gouvernance complexe. Nous le savons tous. Cependant, ne perdons pas de vue notre objectif de soutenir une industrie de production alimentaire essentielle qui peut faire énormément pour les communautés côtières et les Premières Nations. Elle peut être un moteur économique et produire des produits sains et nutritifs dont ont besoin non seulement les Canadiens, mais le monde entier.

Je crois qu'il nous faut prendre du recul et comprendre ce dont nous parlons ici. Nous pouvons trouver toutes les raisons pour lesquelles il est difficile de le faire parce que cela n'a jamais été fait auparavant, mais quel est l'objectif? Nous voulons que le Canada soit un chef de file dans une industrie des produits de la mer qui respecte l'environnement, qui va de l'avant et qui crée non seulement des emplois, mais une protéine saine. Je termine avec cette observation, car nous devons nous rappeler pourquoi nous faisons cela.

**Le sénateur McInnis :** Cependant, nous voulons bien le faire.

**Mme Salmon :** C'est tout à fait vrai, et notre obstacle, ce ne sont pas les enjeux publics, qui posent des difficultés, bien sûr, mais cela n'empêche pas notre industrie de progresser.

**Mme Parker :** J'aimerais ajouter quelque chose à ce qu'a dit Mme Salmon. Je suis d'accord avec elle. Notre industrie, c'est une industrie d'élevage. Au bout du compte, la Loi sur les pêches est un outil de conservation et de protection. Ainsi, cela place le gouvernement dans une situation de conflit dans le cadre de la Loi sur les pêches — promouvoir une industrie qui mène ses activités dans le milieu marin, ou excusez-moi, permettre une industrie comme la nôtre, qui mène des activités d'élevage dans un milieu marin —, lorsque le but est la protection et la conservation. C'est peut-être pourquoi il est plus difficile de décider d'aller de l'avant.

**Senator McInnis:** You are farming on public domain — terrain. Farming is done on land. There is a distinct difference. The public can say private land is farming on land. It is different — big difference. Thank you.

**The Chair:** Thank you very much. We certainly want to thank our witnesses this evening. Once again you have added much to our discussions and consultations. If there is something that comes to mind after you leave here this evening that you think we should be aware of or be enlightened on, please feel free to forward it to the committee at any time. We will hopefully work on finalizing our report after the Easter break and present our report to the Senate by June. That's our plan. All eyes are in that direction, but you never know what can happen. Thank you for your time.

Is it agreed that the committee move into camera?

**Senator Stewart Olsen:** You bet.

**The Chair:** Pursuant to rule 12-16. All those in favour?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Contrary minded? Carried.

We will take a moment to move in camera.

(The committee continued in camera.)

**Le sénateur McInnis :** Les activités sont menées sur des propriétés publiques — des terrains. Les activités ont lieu sur terre. Il y a une différence. Du côté du public, on peut dire que pour les terres privées, les activités sont menées sur les terres. C'est différent — il y a une grande différence. Merci.

**Le président :** Merci beaucoup. Nous voulons remercier nos témoins. Encore une fois, vous avez beaucoup contribué à nos discussions et à nos consultations. S'il vous vient quelque chose à l'esprit plus tard et que vous croyez que cette information pourrait nous éclairer, vous pouvez la communiquer au comité en tout temps. Nous espérons pouvoir terminer notre rapport après le congé de Pâques et le présenter au Sénat d'ici juin. C'est ce que nous prévoyons faire. C'est ce qui est souhaité, mais on ne sait jamais ce qui peut arriver. Je vous remercie de votre présence.

Plaît-il au comité de poursuivre la séance à huis clos?

**La sénatrice Stewart Olsen :** Absolument.

**Le président :** Conformément à l'article 12-16 du Règlement. Ceux qui sont pour?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Ceux qui sont contre? Adopté.

Nous allons prendre un moment.

(La séance se poursuit à huis clos.)

---



#### WITNESSES

*Canadian Aquaculture Industry Alliance:*

Terry Ennis, President, Board of Directors Executive;  
Pamela Parker, Member, Board of Directors Executive and  
Government Relations Committee;  
Ruth Salmon, Executive Director.

*Fisheries and Oceans Canada:*

Kevin Stringer, Senior Assistant Deputy Minister, Ecosystems and  
Fisheries Management;  
Eric Gilbert, Director General, Aquaculture Management,  
Ecosystems and Fisheries Management;  
Jay Parsons, Director, Aquaculture Science, Ecosystems and  
Fisheries Management.

#### TÉMOINS

*Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture :*

Terry Ennis, président, conseil d'administration;  
Pamela Parker, membre, conseil d'administration et comité des  
relations gouvernementales;  
Ruth Salmon, directrice générale.

*Pêches et Océans Canada :*

Kevin Stringer, sous-ministre adjoint principal, Gestion des  
écosystèmes et des pêches;  
Eric Gilbert, directeur général, Gestion de l'aquaculture, Gestion  
des écosystèmes et des pêches;  
Jay Parsons, directeur, Sciences de l'aquaculture, Gestion des  
écosystèmes et des pêches.